

LE PRÉSIDENT MAURITANIEN EN VISITE

# Quatre accords de partenariat signés

page 5

AÏCHA KADHAFI EN AFRIQUE DU

# Amar Belani : «C'est une rumeur»

page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 1442 Lundi 12 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VOL ET TRAFIC DE VÉHICULES À ALGER



# Un réseau démantelé et plusieurs voitures récupérées

Page 4

## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN LIGNE DE MIRE

# LES PARTIS POLITIQUES EN CAMPAGNE

Page 3



# KARIM DJOUDI À PROPOS DE L'ACHAT D'OTA PAR L'ALGÉRIE : «Le montant de la transaction non concerné par l'accord de confidentialité»

page 5



## Repères

89

personnes ont trouvé la mort dans l'incendie survenu vendredi dans un hôpital de Calcutta, dans l'est de l'Inde, a indiqué la police indienne dans un nouveau bilan.

14

sites stratégiques ont été proposés par la wilaya d'Oran pour abriter des projets touristiques et hôteliers.

11

personnes ont péri dans le crash d'un petit avion de fret privé samedi sur un bidonville de la banlieue de Manille, capitale des Philippines, a annoncé la Croix-Rouge.

## Nos mines intéressent les Russes



Le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, et le ministre russe de l'Energie, M. Sergueï Chmatko, coprésidents de la 5e session de la Commission mixte algéro-russe, ont convenu vendredi à Moscou d'étendre la coopération des deux pays à d'autres domaines tels que les mines et l'habitat, selon un communiqué du ministère. «Afin de donner une nouvelle impulsion à la coopération algéro-russe, les deux ministres ont convenu de l'étendre à d'autres domaines tels que le secteur minier, notamment le phosphate et l'habitat, pour l'aspect contrôle technique et procédés de construction» précise le communiqué du ministère. Les deux ministres ont convenu également d'accélérer la finalisation des projets d'accords échangés entre les différents secteurs des deux pays afin de procéder à la signature du cadre juridique et conforter ainsi les opérateurs économiques», ajoute la même source. La 5e session de la Commission mixte algéro-russe a été précédée par les travaux des experts des deux pays tenus les 7 et 8 décembre ainsi que par une réunion restreinte aux deux co-présidents en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Moscou, précise la même

source. Les deux ministres ont procédé lors de cette réunion «à une évaluation de la coopération et ont évoqué la situation économique internationale tout en convenant de réfléchir à la meilleure manière de développer la coopération économique bilatérale dans ce contexte international difficile», selon le communiqué. Par ailleurs, M. Djoudi s'est entretenu avec le Vice-président de la Chambre russe du Commerce en présence d'opérateurs économiques russes, indique la même source.

## Touati propose une lutte «féroce» contre la corruption

Le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, a indiqué que la répression de la corruption «ne réussira qu'à travers des mesures coercitives envers les contrevenants». «Il faut mettre en œuvre les mécanismes adéquats pour mettre fin à ce phénomène dangereux qui prend de l'ampleur dans le pays», a martelé M. Touati lors de la réunion tenue ce vendredi avec les militants de son parti. L'Algérie, a-t-il dit, a «tiré la sonnette d'alarme» au sujet de l'ampleur de la corruption notamment au niveau des institutions administratives, un phénomène, a-t-il souligné, qui influe négativement sur la société en général et sur l'économie nationale en particulier. M. Touati a réaffirmé son rejet des réformes politiques initiées par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika estimant qu'elles «occulent la souveraineté légitime du peuple stipulée dans la Constitution». S'agissant de l'élargissement de la participation de la femme dans la vie politique, le président du FNA a précisé que son parti avait appelé depuis 2002 à l'inscription des femmes sur les listes électorales des partis afin qu'elles «puissent contribuer à l'activité politique par le biais des assemblées élues».



## Les malades épileptiques ont leur association



L'association des malades épileptiques de la wilaya d'Alger, dont le but est d'aider les malades en matière de sensibilisation sur les complications de l'épilepsie et sur le plan de la prise en charge, est désormais opérationnelle, a indiqué samedi à Alger son président, M. Heumissi Nadir. En marge de la cérémonie organisée au centre culturel Bouda-Ahmed pour annoncer le début d'activité de son association, M. Heumissi a fait savoir que son association aspirait à regrouper quelque 700 malades épileptiques que compte actuellement la capitale. Selon lui, l'une des priorités de l'association consiste à l'heure actuelle en la nécessité de faire bénéficier les adhérents de l'association d'une carte permettant de les identifier si jamais un accident leur arrivait. L'amélioration de la prise en charge des malades épileptiques figure également parmi les objectifs de l'association, a ajouté son président. M. Heumissi a, par ailleurs, relevé l'importance de la sensibilisation au profit

des malades notamment, a-t-il insisté, tout ce qui a trait aux complications susceptibles d'être induites par la maladie. Le président de l'association des épileptiques de la wilaya d'Alger a émis le souhait de voir le 10 décembre consacré comme journée nationale des malades épileptiques, lançant dans la foulée un appel aux pouvoirs publics afin de venir en aide à cette frange de la société. La psychologue de l'association, Mme Sekkal Amina, a, pour sa part, indiqué qu'en dépit du fait que l'épilepsie soit d'origine organique, il n'en demeure pas moins que le travail psychologique effectué au profit du malade peut s'avérer «très bénéfique».

Dixit



Miloud Chorfi :

«Ceux qui mettent en doute les réformes politiques et accusent les députés de les vider de leur substance sont des "marchandeurs" politiques et des spéculateurs dans la bourse politique.»

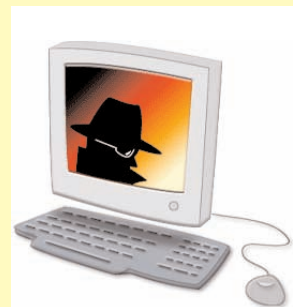
## Parce qu'un juré tweetait...



Ce condamné à mort peut remercier Twitter. Jeudi, la Cour suprême de l'Arkansas a annulé la condamnation à mort d'Erickson Dimas-Martinez car un juré dormait et l'autre tweetait. Selon la Cour cela "constitue une faute du jury". Les avocats ont, en effet, pointé du doigt ces faits dénonçant "une faute du jury mettant en doute l'impartialité du tribunal". Les jurés doivent se plier à des règles très strictes, notamment de ne pas communiquer sur l'affaire. C'est ce qu'a pourtant fait un membre du jury en tweetant lors de la pause déjeuner : "Des choix doivent être faits, des cœurs vont se briser... chacun de nous doit trancher". Quelques minutes avant le verdict, il a renouvelé sa faute : "C'est fait", relate 20 Minutes.

La Cour, dans sa décision, a précisé : "Twitter étant un média social sur internet, les tweets du juré sur le procès devenaient une discussion publique. Même si ces discussions ne venaient que d'une partie, il n'était en aucun cas approprié pour un juré de publier ses pensées, ses impressions ou toute autre information sur cette affaire", rapporte le site suisse Le Matin. Erickson Dimas-Martinez avait été condamné à la peine de mort une première fois pour le meurtre d'un jeune homme de 17 ans en 2006, portée en appel devant la Cour suprême de Justice d'Arkansas. La date du nouveau procès n'a pas encore été précisée.

## Un logiciel espion



Un étudiant en informatique a réussi à prendre en photo le voleur de son ordinateur, grâce à "un logiciel espion" qu'il a installé, rapporte Sud-Ouest.

Le jeune homme a 22 ans et il est passionné

d'informatique. C'est à l'aide de ce logiciel spécifique qu'il a pu localiser le cambrioleur qui a volé son ordinateur portable lundi dernier entre 18 et 19 heures, à Mérignac, en Gironde.

Le voleur est entré par une fenêtre dont il a forcé le volet roulant. Après avoir fait le tour des pièces, il a emporté deux ordinateurs, des consoles de jeux et un VTT.

Dès le lendemain, l'étudiant s'aperçoit que le voleur se connecte tranquillement sur l'ordinateur volé, chez une amie qui demeure près de l'avenue Georges-V, à Bordeaux. Il le prend en photo et parvient à le localiser. Il fournit ensuite les renseignements à la police qui se rend sur place et, grâce à la photo, interpelle le voleur. Les policiers ont également retrouvé le vélo volé dans le hall de l'immeuble.

Le voleur a 20 ans et habite Mérignac. Placé en garde à vue, il a reconnu les faits. Les objets volés ont été rendus à l'étudiant. Le présumé coupable a été déféré au parquet.



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN LIGNE DE MIRE

## Les partis politiques en campagne

*La scène politique nationale s'anime. Une animation assez perceptible depuis quelques semaines déjà, mais dont le rythme va chaque jour croissant. Les prochaines élections législatives au mois d'avril ou en mai, y sont, à l'évidence, pour beaucoup.*

PAR KAMAL HAMED

Les partis politiques donnent l'impression d'être déjà entrés dans le vif du sujet tant l'on assiste à un redéploiement tous azimuts ces derniers temps. Cette effervescence relativement précoce est un indicateur sur les enjeux de ces prochaines échéances électorales. Pratiquement tous les leaders des partis politiques ont pris leurs bâtons de pèlerins pour sillonner le pays dans ce qui est d'ores et déjà qualifié par les observateurs de campagne électorale avant la lettre. Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN, Bouguerra Soltani, président du MSP, qui n'ont pas arrêté de galvaniser leurs troupes tout au long de ces derniers mois en effectuant de fréquents déplacements à travers l'ensemble du

territoire national, viennent de mettre les bouchées doubles, et ont été rejoints par le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia. Ce dernier, plus préoccupé par sa mission à la tête du Premier ministre donnant l'impression de délaisser quelque peu son parti a, tout dernièrement, entamé une tournée à travers plusieurs wilayas du pays. Ouyahia, dont le parti semble distancé par ses deux alliés au sein de l'Alliance présidentielle, veut ainsi récupérer du terrain. Il s'est ainsi attelé, lors de ses déplacements, à assainir la situation organique dans laquelle se trouve le RND dans de nombreuses wilayas. Le secrétaire général du RND s'est évertué, avec succès semble-t-il, à régler pas mal de problèmes internes qui minaient le parti dans plusieurs wilayas. Ahmed Ouyahia ambitionne ainsi de réaliser un bon score lors des législatives, ce d'autant



Des élections futures, objet de toutes les convoitises.

que son frère ennemi, le FLN en l'occurrence, est embourbé dans d'inextricables dissensions internes. Pourtant Abdelaziz Belkhadem tente de rassurer en appelant, à chacune de ses sorties dans les wilayas du pays, les militants à resserrer les rangs en perspective justement de cette échéance électorale. Il est vrai que le vieux parti est en crise. Une crise profonde, de surcroît, qui perdure depuis des mois et dont tout porte à croire qu'elle n'est pas prête de s'estomper. Le FLN pourra laisser beaucoup de plumes lors des prochaines législatives. Au grand bonheur, il va sans dire, de ses concurrents, notamment ses deux alliés au sein de l'Alliance présidentielle qui comptent énormément tirer profit de ce facteur. Il faut dire que ce rendez-vous électoral, au vu de la conjoncture interne et externe, risque de nous réserver pas mal de surprises. A l'exemple du FLN, le MSP n'est pas mieux loti. Le parti de Bouguerra Soltani a connu une grande fracture lorsque les partisans de Abdelmadjid Menasra ont déserté les rangs avec armes et bagages s'en allant créer un parti politique, dénommé le Front du changement national. Les islamistes se présenteront ainsi à ces élections en rangs

dispersés, ce qui risque fort bien d'hypothéquer leurs chances, alors que dans le monde arabe, comme c'est le cas en Tunisie, au Maroc et en Egypte, des partis de cette mouvance politique sont en train de rafler toutes les élections. Les partis politiques de l'opposition ne sont pas en reste puisqu'ils se préparent à cette échéance politique, qui intervient, rappelons-le, dans un contexte particulier marqué notamment par les changements notables qui soufflent sur le monde arabe. Le FFS a, pour ce faire, fait un important lifting à sa direction politique en écartant l'ex-premier secrétaire, Karim Tabbou, et en battant le rappel d'anciennes figures de proue, à l'image de Ali Laskri et de Ahmed Djeddaï. Le parti de Aït Ahmed, qui n'a pas participé aux deux dernières élections législatives de 2002 et de 2007, compte apparemment assister à celles de 2012. En tout cas, cette ébullition de la scène nationale indique clairement que les partis politiques n'ignorent pas que les prochaines législatives ont un cachet particulier.

K. H.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE CONTRE L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

## Les armées arabes ont été fragilisées selon un intervenant

PAR LARBI GRAÏNE

Si il fallait choisir une phrase qui puisse résumer l'esprit de la conférence internationale qu'organisent conjointement à Alger le Parti des Travailleurs (PT) et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), pour lutter « contre les guerres d'occupation et l'ingérence dans les affaires internes des pays, en défense de l'intégrité et la souveraineté des nations », nous choisirons bien celle-ci « allez-y doucement, si vous rentrez en confrontation frontale et brutale avec les gouvernants, vous risquez de précipiter l'intervention étrangère ». Le message s'adresse évidemment aussi bien aux opposants qu'aux dirigeants. En montant à la tribune, Kouidri Dalila, mère de disparu et SG de l'Association nationale des disparus, a estimé que « le cas des disparus constitue une affaire déstabilisatrice pour l'Algérie ». Evoquant les ingérences étrangères qui ciblent certains pays de la région, elle soutient que « le feu est dans la maison ». Elle y voit un argument supplémentaire qui plaide pour l'éclatement de la vérité sur la question des disparus. « Nous avons perdu nos proches, nous ne savons pas pourquoi ils sont morts, pourquoi ils n'ont pas été jugés et pourquoi nous n'avons pas eu droit aux visites, la guerre est passée, mais le problème demeure entier, les familles veulent la vérité sur cette question, ne pas le faire revient à faire de notre pays une proie facile pour l'intervention étrangère » a-t-elle déclaré. La SG du PT, Louiza Hanoune, qui a joué à l'occasion le rôle de modérateur a expliqué qu'« une partie des gens ont été enlevés pendant la décennie noire par des corps constitués et une autre par des groupes terroristes ». « Mme Kouidri Dalila, a-t-elle rappelé, a fondé la première association des disparus et a toujours refusé l'internationalisation de cette affaire, afin de ne pas permettre aux étrangers d'exploiter cette carte pour venir accaparer notre pétrole ». La salle de l'hôtel Safir, qui abrite cette conférence dont la clôture est prévue aujourd'hui, était mise hier sous un décor qui rappelle fort bien celui des années 70. Tout le Tiers-

Monde que peut receler le monde était là. Représentants d'associations ( dont celle des Noirs aux Etats-Unis), de confédérations de syndicats, de partis de gauche et d'extrême-gauche universitaires, de mouvements révolutionnaires, directeurs de journaux ( dont celui d'Afrique-Asie) se sont donc reliés pour dénoncer la capitalisme mondial, l'impérialisme et la mondialisation sauvage. Ahmed Knioua, présenté comme analyste des relations internationales, n'a pas été tendre envers les Arabes. Il a commencé son allocution en rappelant « l'absence des médias lourds arabes lors des manifestations de décembre 1960 à Alger ». Il a mis en exergue la compromission des Etats arabes avec l'entité sioniste, « à commencer par le serviteur des Lieux de l'Islam jusqu'à je ne où » en terminant sur un « seule l'Algérie s'y tient à distance ». Il voit dans « le rapprochement entre la Libye et l'Etat d'Israël le résultat d'un conditionnement imposé par la coalition européenne ». Tous les intervenants se sont accordés du reste pour dénoncer les frappes de l'Otan en Libye « sous le couvert de l'intervention humanitaire ». Pour le syndicaliste, Assogba Mahoussi Innocent du Bénin, « l'intervention étrangère a pris la forme, dans mon pays, d'une fraude électorale qui a permis l'élection de quelqu'un dont le peuple ne voulait pas ». Salah Salah, le représentant du Conseil national palestinien, a conseillé pour sa part de bien analyser la crise du capitalisme international. Selon lui « la crise a pris trois formes dans le monde. La première se manifeste au niveau de la classe des travailleurs des pays capitalistes (Grèce, Espagne, Portugal, etc), la seconde au niveau des peuples issus des pays sous-développés (pays arabes) et la troisième présente un caractère armé (Liban, Palestine et Irak). « Ce qui se passe dans la région arabe relève d'une dynamique exceptionnelle, toute la région est soumise au dictat des Etats-Unis, il y règne la corruption et les régimes s'appuient sur la répression policière des partis et des syndicats, ces régimes ont marginalisé l'armée croyant qu'ils n'auraient pas affaire à l'intervention étrangère » a-t-il soutenu.

L. B.

SOUS LA PLUME

## Querelles intestines

PAR SORAYA HAKIM

Les réformes politiques, promises par le président Abdelaziz Bouteflika pour étouffer une contestation naissante, divisent la classe politique plus qu'elles ne rassemblent. Au tout début de l'annonce de ces réformes, les partis de l'Alliance, majoritaires au Parlement, s'étaient réjouis, notamment le MSP escomptant un renforcement des libertés. Le FLN était pleinement satisfait de ces réformes. Chez certains partis d'opposition, on est sceptique quant à la volonté réelle de les mener à bon port. Chez d'autres on conteste la légitimité de l'Assemblée nationale. Mais aujourd'hui l'Alliance présidentielle ne fait plus bon ménage et les traditionnelles « mains posées les unes sur les autres » risquent de ne plus faire partie de l'album de famille. Soltani est passé de l'autre côté de la barrière. Au moment du vote de la loi sur les partis, la formation de Bouguerra Soltani et Ennahda ont quitté l'hémicycle, le PT estimant que les réformes sont un échec, a voté contre, le FLN et le RND pesaient plus dans la balance et la loi fut votée ! Il

est aisé de comprendre les desseins du sieur Soltani. La déferlante islamiste chez nos voisins a fait pousser des ailes à ce monsieur qui cherche à se repositionner politiquement. Il y a bien eu aussi le cas Belkhadem qui, à demi-mot, avait exprimé ses ambitions présidentielles, mais les querelles de clocher ont eu raison de ses hypothétiques convoitises et il préfère s'en tenir à « un tiens vaut mieux que deux, tu l'auras ». Autrement dit rester le maître de la maison-FLN. Bref, le bon monsieur est entré dans les rangs et enfourche son bâton de pèlerin pour prêcher la bonne parole du bien-fondé des réformes politiques er ramener dans le triumvirat la brebis égarée. Le RND restera celui qui n'a pas fait dans les « marchands de politique et les spéculateurs de la Bourse politique » loin s'en faut. Il exécute un parcours sans faute en battant le pavé pour expliquer la stratégie du parti en vue des échéances électorales de 2012. En attendant, ce beau monde cogite et s'agite. Le jeu en vaut la chandelle

S. H.



VOL ET TRAFIC DE VÉHICULES

# Un réseau démantelé et plusieurs voitures récupérées

Un important coup de filet a été effectué, le week-end écoulé, par les éléments de la Gendarmerie nationale de la brigade territoriale de Zéralda. Ces derniers sont en effet parvenus à neutraliser un réseau spécialisé dans le vol et trafic de véhicules.

PAR AHMED BOUARABA

Ce gang, qui activait particulièrement à l'ouest de la capitale, était constitué de quatre personnes, deux hommes et deux femmes. Les hommes avaient pour mission de conduire les véhicules volés vers un lieu sûr pour procéder à leur maquillage, au changement des plaques d'immatriculation ou à leur désossement pour vendre les pièces détachées sur les marchés. Les femmes, quant à elles, avaient une autre tâche, attirer les victimes dans leurs filets. Les victimes étaient poussées à boire, dans des cabarets, par ces filles. Une fois la victime complètement ivre, il était facile de lui prendre ses clés de voiture et de les donner à leurs com-

pères. Leur dernière prise était une Golf 6e génération. Volée dans la capitale, cette voiture a été retrouvée le lendemain à El Achir, dans la wilaya de Bordj Bou-Argeridj. Outre le véhicule récupéré par les gendarmes d'El Achir cette opération a également permis l'arrestation de l'un des bandits, repris de justice. Les investigations ont mené à l'identification de ses comparses. Les deux filles, originaires de Médéa et de Blida, font actuellement l'objet de recherches. L'autre mis en cause, un repris de justice originaire de Kouba à Alger, est actuellement en fuite.

Au cours de cette même période, plusieurs affaires de trafic et de vol de véhicules ont été également élucidées par les gendarmes dans différentes régions du pays. A Oran, les gendarmes de la section de recherches ont présenté devant le parquet quatre personnes, dont une femme, pour constitution d'association de malfaiteurs, faux et usage de faux ainsi que trafic de véhicules. Au cours de cette opération, un véhicule de marque BMW, dont le numéro de châssis était falsifié, ainsi que des permis de conduire et des cartes d'indents falsifiés ont été saisis. Deux des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, une sous contrôle judiciaire tandis que la dernière a été remise en liberté provisoire. Par ailleurs, les gendarmes de l'Escadron de



Voitures volées saisies par la Gendarmerie nationale

sécurité routière de Skikda ont récupéré une Peugeot 207, volée en 2009 à Alger. Le mis en cause, interpellé à bord du véhicule volé, a été présenté devant la justice tandis que le véhicule a été restitué à son propriétaire. A Tébessa, les gendarmes de la section sécurité et intervention en patrouille sur la RN10,

ont interpellé trois personnes ayant abandonné leur véhicule, à l'approche d'un barrage à Bekkaria. A l'issue de son identification, il a été établi que ledit véhicule était recherché. Une enquête a été ouverte à ce titre.

A. B.

## STATUT PARTICULIER DE LA PROTECTION CIVILE

### Promulgation des textes d'application avant juin 2012

Les textes d'application du statut particulier de la Protection civile seront promulgués avant juin 2012, a annoncé hier à Ain Temouchent, Mahfoud Bensalem, directeur central du personnel et de la formation auprès de la Direction générale de ce corps constitué (DGPC). Ces textes, en cours d'élaboration, concerneront les aspects de la formation, le plan de carrière et sa gestion, la médecine du travail, le logement et le social en général, a-t-il précisé, en marge d'un regroupement régional. « Cette démarche portant sur la mise en oeuvre du statut particulier nous permettra de faciliter la tâche de nos agents pour servir le citoyen, en leur assurant l'ensemble de meilleures conditions professionnelles et sociales », a-t-il souligné. En matière d'accès au logement, la DGPC a saisi les wilayas pour la réservation de quotas au profit de ses agents selon les différents modes mis en place par les pouvoirs publics. Les oeuvres sociales contribueront à cette opération, a-t-il précisé. L'assainissement de la gestion des carrières a atteint un taux d'avancement de 97 à 98%, a-t-il encore signalé.

S'agissant de la formation, il a indiqué que la DGPC s'apprête à recruter quelque 5.396 agents qui suivront un stage au niveau des six annexes de formation et que l'encadrement sera renforcé par 75 sous-lieutenants (50 licenciés et 25 titulaires de DEA), 34 lieutenants (ingénieurs d'Etat) et 45 médecins. Outre cela, la DGPC envisage de revoir l'organigramme de l'Ecole supérieure de la Protection civile de Bordj El Bahri pour l'adapter aux nouvelles données et créer trois autres annexes de formation pour les agents, a-t-il ajouté.

L. B.

## BOUMERDÈS

### 65 personnes impliquées dans 159 délits

PAR TAHAR OUNAS

Les services de la sûreté de la wilaya de Boumerdès ont enregistré courant du mois dernier, 159 délits impliquant 65 personnes dont deux femmes et un mineur. Dix-sept parmi celles impliquées ont été placés sous mandat de dépôt, 31 ont bénéficié de citation directe et trois autres accusés sont placés sous contrôle judiciaire par les instances juridiques de la wilaya. 51 % des crimes liés aux délits entraînant des coups et blessures à autrui y ont été alors traités par les mêmes services qui ont enregistré globalement 45 délits et traité une vingtaine. Ces délits concernent 23 personnes dont une femme et un

mineur, lesquelles sont poursuivis pour coups et blessures, seize d'entre eux ont bénéficié de citation directe, deux sont sous mandats de dépôt et un autre a été placé sous contrôle judiciaire. Sept personnes dont un mineur sont impliquées dans des délits liés au vol et les services de sécurité ont enregistré 44 cas dont cinq ont été traités soit un taux de 11,36%. Parmi ces impliqués, l'un a été mis sous mandat de dépôt, deux mis sous contrôle judiciaire et deux autres ont bénéficié de citation directe.

Sept autres personnes sont impliquées dans des délits de vol par effraction, trois d'entre eux sont placés en garde à vue tandis que les autres ont fait l'objet de citation

directe. Outre, les services de la sûreté de Boumerdès ont saisi, courant du mois dernier, 365,72 g de résine de cannabis et ont appréhendé onze personnes, qui, dans la plupart d'entre elles ont été présentées devant les tribunaux. Concernant ces délits, il a été enregistré six affaires liées à la drogue toutes traitées.

Rappelons qu'au courant de la même période, les services de sécurité avaient arrêté six personnes dans la localité de Bordj Ménaïel impliquées dans des affaires liées à la vente de boissons alcoolisées sans autorisation et ont pu récupérer près de 700 bouteilles de vin.

T. O.

## AFFAIRE OULTACHE

### Le procès en appel reporté au 22 décembre

Une audience "exceptionnelle" a été fixée pour le 22 décembre par la cour d'Alger où va se dérouler le procès en appel de l'ex-chef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Oultache Chouaib, inculpé dans une affaire de "malversation en 2007 au profit de la société Algerian Business Multimedia (ABM)". Prévu pour être jugé ce dimanche, l'affaire d'Oultache Chouaib a été ajournée à la date sus-citée en raison de l'absence de quelques témoins clés dans cette affaire. Le juge Halali Taïb a souligné dans ce cadre que des "mandats d'amener" seront émis contre tout témoin qui ne répondra pas favorablement à la citation à comparaître envoyée par la cour. Vingt-cinq personnes, dont dix-neuf fonctionnaires de police, ont été condamnées en date du 9 novembre dernier à des peines de prison ferme allant de 3 à 7 ans par le tribunal de première instance de Sidi M'Hamed pour passation de marchés publics en violation de la législation, "dilatation de

deniers publics et trafic d'influence".

Selon l'ordonnance de renvoi, les faits dans cette affaire concernent la passation de marchés "douteux" portant sur des équipements informatiques entre la Direction générale de la Sûreté nationale et la société ABM.

D'après la même source, "Oultache

Chouaib a usé de son influence au sein de la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse la société ABM dans laquelle son gendre est actionnaire et également directeur général adjoint".

APS

## ATTENTAT A LA VOITURE PIÉGÉE

### Report du procès du groupe terroriste

Le tribunal criminel près la cour de Tizi-Ouzou a décidé, hier, le report du procès d'un groupe terroriste composé de treize membres, accusés dans plusieurs affaires d'attentat à la voiture piégée contre des immeubles publics, perpétrés dans les wilayas de Tizi-Ouzou et Boumerdès. Le report du procès, au 25 décembre prochain, a été motivé par le tribunal par l'absence des deux principaux accusés. Selon l'arrêt de renvoi, ce groupe terroriste activant dans les wilayas de Tizi-Ouzou et Boumerdès, s'est

rendu coupable de plusieurs actes criminels commis à l'aide de voitures piégées, dont notamment un attentat perpétré, en février 2007, contre le siège de la sûreté de daïra de Mekla, ayant coûté la vie à un policier et causé des blessures à un autre. Un autre attentat contre un cèlibatorium de la brigade mobile de Draâ Ben-Khedda, commis selon le même mode opératoire de véhicule piégé actionné à distance, avait fait 22 blessés, a rappelé la même source.

APS



LE PRÉSIDENT MAURITANIE EN VISITE D'ÉTAT À ALGER

## Quatre accords de partenariat signés

*L'Algérie et la Mauritanie cultivent une relation de bon voisinage renforcée dans un contexte régional crucial, marqué par la multiplication des foyers de tension et de développements géostratégiques effrénés.*

PAR MOKRANE CHEBBINE

La visite d'Etat de deux jours du président mauritanien, à l'invitation du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, s'inscrit en droite ligne dans cette optique. S'insérant dans le cadre du dialogue et de la concertation traditionnels entre les deux pays, cette visite, permettra de donner une "impulsion nouvelle" à la coopération bilatérale dans tous les domaines, selon un communiqué de la présidence de la République. Le chef de l'Etat mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, a eu des entretiens, hier, avec son homologue algérien, après s'être recueilli au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la Révolution, en compagnie du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia. En parallèle, une réunion multisectorielle entre les délégations des deux pays présidées par les ministres des Affaires étrangères, a permis la signature de quatre accords de coopération. Les accords et le pro-

gramme exécutif ont été signés par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, et son homologue de Mauritanie, Hamadi Ould Hamadi. Les deux parties ont signé des accords sur la non double imposition entre les gouvernements algérien et mauritanien ainsi que le jumelage en matière de santé et de sûreté professionnelle entre l'Institut national de prévention des risques professionnels d'Alger et le Bureau national de la médecine de travail de Mauritanie. Il s'agit également de la convention de coopération entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics et le Laboratoire national des travaux publics de la Mauritanie. Les deux parties ont également signé la convention de coopération entre l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées et le Centre national de montage d'organes et de rééducation fonctionnelle de Mauritanie. Auparavant une réu-

nion multisectorielle, en marge de l'entretien des deux chefs d'Etat, a regroupé les membres des deux délégations co-présidées par les ministres des Affaires étrangères des deux pays. Les deux pays ont déjà signé plusieurs accords de coopération, à la faveur de la récente visite du ministre mauritanien des AE en Algérie. Outre les questions économiques, l'aspect sécuritaire est omniprésent dans les relations algéro-mauritaniennes. Déjà partenaires dans le cadre du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc), l'Algérie et la Mauritanie font de la sécurisation de la sous-région du Sahel une préoccupation majeure. La visite du président mauritanien permettra de renforcer davantage cette coopération d'autant que ce pays est plus que jamais confronté à la menace terroriste et des hordes d'AQMI qui pullulent dans la région.



M. C.

Mohamed Ould Abdelaziz.

### Le président mauritanien souligne sa « convergence » avec l'Algérie

Le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Abdelaziz, a qualifié les relations algéro-mauritaniennes de "bonnes" et d'"excellentes", soulignant la volonté des deux pays à améliorer et à développer leur coopération bilatérale, notamment dans le domaine économique, à l'issue de ses entretiens avec le prési-

dent de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le président mauritanien a insisté sur le nécessaire rapprochement entre les deux peuples, soulignant que la route devant relier l'Algérie et la Mauritanie, qui est en cours de réalisation, "permettra de rapprocher davantage les deux peuples". "Il s'agit là du principal objectif car les relations entre

les deux pays sont historiques et il est de notre devoir, en tant que dirigeants, de rapprocher les peuples du mieux que nous pouvons", a ajouté le président Ould Abdelaziz, qui s'est dit convaincu que les relations bilatérales allaient se développer davantage à l'avenir "au mieux des intérêts des deux pays et peuples".

Le président mauritanien a, par ailleurs, précisé avoir également abordé avec le président Bouteflika plusieurs questions d'intérêt pour les deux pays, notamment celles relatives à l'espace maghrébin, mettant en exergue "la convergence" de vues des deux pays sur plusieurs questions.

M. C.

LES MILITAIRES EN CONCLAVE À NOUAKCHOTT

## Le groupe « 5+5 défense » face au défi sécuritaire du Sahel

PAR SADEK BELHOCINE

Le ministre délégué, auprès du ministre de la Défense nationale, Abdelmalek Guenaizia, a participé, hier à Nouakchott, à la septième réunion des ministres de la Défense des pays membres de l'initiative "5+5 Défense". Le communiqué du ministère de la Défense nationale, qui annonce cette rencontre, indique que l'ordre du jour de cette réunion porte sur « la validation des résultats des activités liées à l'exécution du plan d'actions de l'année 2011 et à l'approbation de celui de l'année 2012 ». Les ministres de la Défense des pays membres ont ainsi procédé au paraphe de la « Déclaration conjointe de Nouakchott » et ont confié la présidence tournante de l'initiative au Maroc au titre de l'année

2012, a ajouté la même source. Cette réunion, la septième du genre, du groupe "5+5 Défense", regroupe cinq pays d'Afrique du Sud : Algérie, Libye, Tunisie, Maroc et Mauritanie et cinq pays européens du Sud, Espagne, France, Italie, Malte et Portugal. La situation sécuritaire dans la région du Sahel est devenue telle qu'elle préoccupe grandement les pays du Maghreb et les pays européens du sud de la Méditerranée. Elle est devenue encore plus complexe avec l'avènement de la crise libyenne. Les enlèvements de ressortissants occidentaux dans la région, qui se sont multipliés ces derniers mois, avec demande de rançons pour leur libération, la prolifération et la circulation sans contrôle des armes de guerre provenant des dépôts d'armement de l'ancien

régime libyen et l'instabilité dans la région sont en fait au-devant de l'actualité politique et sécuritaire de ces pays. Dans son discours d'ouverture, Ahmedou Ould Iday, ministre mauritanien de la Défense, a appelé les pays concernés par les prises d'otages, à ne pas verser de rançons. « Je demande à tous de travailler pour le tarissement des sources du terrorisme et d'acculer les preneurs d'otages dans leurs derniers retranchements en s'abstenant de payer des rançons », a-t-il déclaré, soulignant la détermination de son pays à faire face « aux défis sécuritaires dans la région ». Il rappelle dans ce cadre que la « stratégie de frappes préventives et de renforcement des capacités de des forces armées de son pays ont porté leurs

fruits ». Cette rencontre intervient alors que la région vit de profonds bouleversements. Les régimes de Ben Ali et de Moubarak sont tombés. Les victoires des islamistes aux élections en Tunisie, en Egypte et au Maroc et la révolution libyenne ont radicalement changé les données dans cette région. Déjà affectée par l'activité des groupes armés, notamment celles de l'Aqmi, le Sahel renoue avec l'instabilité exacerbée par le retour au Mali et au Niger de centaines d'hommes lourdement armés, essentiellement des Touaregs, qui avaient combattu aux côtés des forces de Mouammar Kadhafi.

S. B.

RENFORCEMENT DU DIALOGUE POLITIQUE ALGÉRO-RUSSE

## Medelci aujourd'hui à Moscou

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Mourad Medelci, se rendra aujourd'hui à Moscou, pour une visite de travail de deux jours (12-14 décembre), a indiqué hier le porte-parole du ministère, Amar Belani. Cette visite intervient, ajoute-t-on, suite à l'invitation de son homologue russe, Sergueï Lavrov. « L'état des relations bilatérales et les moyens de les développer davantage, ainsi que la situation régionale et internationale, à la lumière des récents développements intervenus notamment sur la scène arabe », figurent parmi les points qui seront abordés par les deux parties à la faveur de cette visite.

Cette visite, s'inscrit dans le cadre du « renforcement du dialogue politique » entre les deux pays qui a connu une impulsion particulière depuis la signature en avril 2011 d'une déclaration sur le partenariat stratégique, a-t-on expliqué de même source. Selon le porte-parole du MAE, la visite du chef de la diplomatie algérienne fournira une opportunité de choix pour « un échange de vues » sur différentes questions d'actualité régionale et internationale, en particulier la lutte antiterroriste à la lumière des développements dans la région du Sahel, la situation dans le monde arabe et l'espace euro-méditerranéen, le processus de paix au Moyen-Orient ainsi que les évolutions enregistrées sur la scène maghrébine.

Par ailleurs, M. Medelci sera, annonce-t-on, l'invité de la fondation russe « la vie internationale » où il fera, devant un parterre de chercheurs, diplomates et journalistes, une présentation, sur les relations bilatérales algéro-russes ainsi que sur les évolutions enregistrées en Algérie à la lumière du programme de réformes politiques engagées en avril dernier.

Le ministère russe des Affaires étrangères a précisé, dans un communiqué cité par l'agence de presse RIA Novosti, qu'« il est très important que nos pays s'en tiennent à une position commune sur les transformations sociales et politiques dans certains pays arabes », ajoutant que ces processus doivent s'exercer « à travers un large dialogue

national, sans violence ni ingérence extérieure ». Les parties évoqueront également la crise financière internationale et ses conséquences, ainsi que la situation autour du programme nucléaire de l'Iran.

« Moscou salue la position équilibrée de l'Algérie sur ces questions », a tenu à souligner le communiqué de la diplomatie russe.

M. B.

AÏCHA KADHAFI EN AFRIQUE DU SUD

### Amar Belani : «C'est une rumeur»

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères vient de couper court aux rumeurs faisant état de l'expulsion de la fille de l'ex-guide libyen, Aïcha Kadhafi, vers l'Afrique du Sud. « C'est une rumeur », s'est contenté de dire, Amar Belani, joint par téléphone hier. Est-elle donc toujours à Alger ? À cette question, la réponse de notre interlocuteur est restée évasive, préférant ne rien avancer à ce sujet. La fille du leader libyen déchu, accueillie dans un cadre humanitaire en compagnie d'autres membres de sa famille, par les autorités algériennes depuis le 29 août, a mis dans l'embarras la diplomatie algérienne en multipliant les déclarations sur une chaîne satellitaire syrienne. Le 24 septembre dernier, pour rappel, Aïcha Kadhafi, avait lancé un appel au peuple libyen pour venger la mort de son père et se dresser contre l'Otan et le CNT. Les autorités diplomatiques algériennes avaient alors énergiquement réagi en jugeant « inadmissibles » les propos de la fille de Kadhafi, mais cette dernière, loin d'abdiquer, a récidivé le 30 novembre dernier sur la même chaîne de télévision syrienne, appelant les Libyens à venger le sang des martyrs. Cette nouvelle transgression à l'obligation de réserve imposée par les autorités algériennes, a laissé libre cours aux rumeurs donnant la fille de Kadhafi comme expulsée tantôt vers le Kurdistan, tantôt vers un pays du Golfe Persique. Et voilà que les rumeurs reprennent avec insistance évoquant, cette fois-ci, l'Afrique du Sud comme nouvelle destination de Aïcha. A ces rumeurs suit le démenti des AE.

M. C.

KARIM DJOUDI À PROPOS DE L'ACHAT D'OTA PAR L'ALGÉRIE :

## « Le montant de la transaction n'est pas concerné par l'accord de confidentialité »

PAR RYAD EL HADI

Le montant de la transaction d'acquisition par le gouvernement algérien d'OTA, filiale de l'opérateur égyptien de télécoms OTH rachetée par le russe Vimpelcom, n'est pas concerné par l'accord de confidentialité en stade de finalisation, a indiqué dimanche à Alger le ministre des Finances Karim Djoudi. L'accord de confidentialité qui "devrait être signé avant la fin du mois en cours", selon le ministre "n'est qu'un passage obligé pour l'ouverture du data room qui contient les informations même les plus secrètes d'OTA (Orascom Télécoms Algérie) et pouvoir ensuite faire une évaluation qui soit la plus objective possible", a-t-il déclaré à la presse en marge d'une réunion de la BADEA (Banque arabe pour le développement en Afrique).

Cet accord, exigé par l'Algérie, ouvre le data

room et "assure la confidentialité des données de gestion et de fonctionnement d'OTA qui seront fournies à la banque d'affaires qui travaille pour le gouvernement algérien", a-t-il insisté. L'évaluation de la valeur de Djazzy (nom commercial d'OTA) avait été confiée au cabinet d'affaires américain Sherman and Sterling LLP-France. Le montant de Djazzy, résultant donc de l'ouverture du data room "pourra ensuite être rendu public une fois l'évaluation faite", a-t-il confirmé. Les titres de Vimpelcom et d'OTH (Orascom telecom holding), dont ceux d'OTA, constituent l'essentiel du portefeuille, sont cotés dans de nombreuses places boursières, dont Londres et New York. Vimpelcom avait racheté en mars dernier le groupe italien Wind Telecom qui détenait 51% d'OTH, propriétaire de 97% du capital d'OTA.

Une fois l'accord de confidentialité conclu, les deux parties passeront à l'étape suivante, à savoir la

signature d'un protocole d'intention (memorandum of understanding -MOU) qui définit les modalités et conditions convenues pour la vente d'OTA. "Lorsque nous aurions signé l'accord de confidentialité, nous allons procéder à la conclusion d'un MOU qui présentera les modalités de vente de Djazzy et les conditions de mise en oeuvre de cette opération, avait indiqué M. Djoudi récemment. L'achat d'OTA par l'Algérie, conformément à son droit de préemption instauré en 2009, n'est cependant pas une question d'honneur" comme peuvent le penser certains, selon M. Djoudi mais c'est essentiellement une affaire d'intérêt économique.

"C'est une opération économique qui a un intérêt pour l'Etat", a-t-il assuré, précisant qu'"il n'y avait pas d'autres opérateurs impliqués dans cette affaire, le gouvernement algérien et les propriétaires d'OTA étant les seuls concernés"

R. E.



FOIRES ET SALONS INTERNATIONAUX À L'ÉTRANGER

# L'Algérie présente à 20 manifestations économiques et commerciales en 2012

L'Algérie participera en 2012 à une vingtaine de foires et d'expositions, prévues à l'étranger, selon le programme élaboré par le ministère du Commerce.

PAR AMAR AOUIMER

Ces événements économiques internationaux sont dédiés à différents secteurs et activités, dont l'industrie agroalimentaire, la sous-traitance et les produits agricoles, précise la même source.

Ainsi, les opérateurs économiques algériens vont participer à 8 foires internationales qui seront abritées par des pays africains, européens, asiatiques et d'Amérique du nord.

La Foire internationale du Caire (du 18 au 30 mars 2012), de Sanaa (juin), de Damas (13-22 juillet), de Marseille (France - 21 septembre 1er octobre), de Bamako (septembre-octobre), de Dakar (décembre), de la Havane ainsi que la foire internationale de Ho Chi Minh (Vietnam - novembre), sont prévues dans le programme du ministère.

S'agissant des expositions spécifiques aux produits nationaux à l'étranger, elles sont au nombre de six (6), et se tiendront toutes dans des pays africains.

Destinées à promouvoir les produits algériens et permettre aux opérateurs nationaux de prospecter le marché africain ou de conforter leurs parts de marché, ces expositions se tiendront à Niamey (mars), à Cotonou (Bénin) en novembre, et à Nouakchott (octobre). Il est prévu également, selon la même source, des expositions similaires à Khartoum en février, à Tripoli (mai) et à Abidjan en Janvier. Par ailleurs, 6 salons internationaux, spécialisés notamment dans



l'agroalimentaire et la sous-traitance, figurent au programme du ministère. Il s'agit du Gulf food exhibition prévue entre le 12 et le 22 février à Dubaï (Emirats arabes), et des salons de l'agroalimentaire de Montréal (en mai au Canada) et de Paris qui se tiendra fin octobre.

## Des entrepreneurs algériens de l'agroalimentaire à Miami

Le Salon de l'agroalimentaire de Miami (Etats-Unis) qui se tiendra en novembre 2012, et le salon international des fruits et légumes de Londres (octobre) figurent aussi dans l'agenda de la participation algérienne aux manifestations économiques à l'étranger. Par ailleurs, une douzaine de manifesta-

tions nationales et internationales à caractère économique sont programmées en Algérie par le ministère du Commerce en 2012. Prévu, pour la plupart, au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, ces événements sont dédiés à différents secteurs et activités économiques, selon la même source. Outre la 45e Foire internationale d'Alger (FIA) qui se tiendra du 30 mai au 5 juin 2012, les traditionnels salons internationaux de l'automobile "Auto Expo" (15-25 mars), des deux roues (mars), de l'agroalimentaire "Djazagro" prévu du 4 au 8 avril, et du bâtiment et des matériaux de construction "Batimatec" et du véhicule industriel "Sivi" (octobre), figurent parmi les manifestations économiques programmées pour 2012.

Organisé par la Société algérienne des foires et exportations (Safex) et la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci), le salon professionnel des équipements et prestations du pétrole et du gaz, "Hassi Messaoud industries", sera organisé, quant à lui, dans la ville pétrolière du 31 janvier au 3 février. Parmi les manifestations économiques internationales prévues figurent également, les salons internationaux des productions et santé animales "Sipsa" (19-22 mai), des équipements hospitaliers et médicaux "Siehm" qui se tiendra du 4 au 8 avril, et de la sous-traitance "Sanist" prévu, également en avril 2012.

A. A.

COMPÉTENCES ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER

## Benatallah réunit les «cerveaux» à Montpellier

Un séminaire informatif sur l'intégration des compétences nationales à l'étranger dans les programmes sectoriels de recherche, s'est tenu samedi au consulat d'Algérie à Montpellier pour présenter les offres susceptibles d'intéresser les élites nationales désireuses d'investir leur savoir-faire dans l'essor de développement de l'Algérie. Cette réunion, présidée par le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, a permis à de nombreux intervenants de faire part de leur volonté de contribuer à l'effort national de développement pour peu que la demande soit "clairement" formulée par les secteurs demandeurs.

Plusieurs Algériens activant dans des secteurs tels que la santé, l'industrie, l'énergie, l'environnement, l'aménagement du territoire et l'enseignement supérieur, ainsi que des opérateurs privés qui ont permis, à leurs représentants respectifs, d'exposer successivement les segments où la demande est forte en matière de redéploiement et qui pourraient s'ouvrir à une collaboration féconde avec les compétences nationales de Montpellier et des autres villes de France.

Tous les intervenants ont exprimé leur "ferme volonté" à apporter leurs savoir-faire mais ont souhaité la création d'un observa-

toire local regroupant toutes les compétences et rattaché aux services consulaires pour que la collaboration "ne se fasse pas à titre individuel, comme c'est parfois le cas, mais dans un cadre concerté pour pouvoir travailler avec transparence et efficacité" avec les institutions nationales et créer une "véritable synergie en mesure de cerner les vraies demandes formulées à partir de l'Algérie et orienter les offres disponibles".

D'autres ont exprimé des réticences sur l'environnement bureaucratique de l'administration algérienne qui, ont-ils estimé, suscite en eux des appréhensions et leur fait craindre des lenteurs de procédure quant aux projets qu'ils souhaitent réaliser en Algérie.

Certains, qui ont insisté pour créer des passerelles entre l'Algérie et les membres de la communauté qualifiés, ont cependant affirmé que des secteurs leur ont accordé une "fin de non-recevoir", préférant travailler "plutôt" avec des étrangers qu'avec des Algériens et ont exprimé leur refus d'apporter leur contribution en Algérie "sous un encadrement étranger".

"Rien ne peut-être réalisé, sans une contribution des compétences installées en Algérie", ont insisté des membres de la communauté nationale, déplorant que des projets sont "offerts à des étrangers, alors que le

vivier des compétences nationales est là".

Al'issue du débat de la première séance de ce séminaire, qui se poursuivra sous forme d'ateliers, Benatallah a appelé les participants à éviter d'être "contre-productif", soulignant que la volonté de l'Algérie est de "donner des garanties à tous pour établir des relations de confiance".

Il a indiqué que le but "essentiel" dans ce cadre est de "créer des banques de données et recenser les compétences nationales". Une tâche, a-t-il dit, qui est "loin d'être aisée".

Le secrétaire d'Etat a, par ailleurs, expliqué à l'APS que les réticences exprimées par certains intervenants sur les offres des secteurs stratégiques qui ont été présentés, "peuvent être légitimes, mais souvent injustifiées" et peuvent selon lui "mener au statu quo", relevant cependant "les expériences positives" de certains autres, notamment dans le corps médical "qui n'ont pas extériorisé les difficultés rencontrées sur le terrain".

"Quelle serait alors la plus-value des compétences à l'étranger, si elles ne participent pas à cette bataille", s'est-il interrogé, estimant que "comme rien n'est jamais acquis d'avance comme dans tous les pays du monde, il faudra mettre en place un lobbying et se faire connaître".

R. E.

PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE  
Édition d'un bulletin mensuel du ministère du Commerce



Le ministère du Commerce vient d'éditer son premier bulletin mensuel des prix des produits alimentaires de base, qui définit les variations des prix sur une période d'un mois par rapport au mois précédent.

Le premier numéro, daté de novembre 2011, publie les variations des prix d'une vingtaine de produits de large consommation, représentant quatre grands groupes que sont les produits d'épicerie, les légumes frais, les fruits frais et les viandes rouges et blanches. Dans la catégorie des produits d'épicerie, le prix des cafés est resté quasiment stable passant de 554 DA le kg en octobre à 550 DA en novembre, selon le bulletin. A 80 DA, 152 DA et 175 DA/kg respectivement, les prix du riz, haricots secs et pois chiches étaient en baisse de 2% en novembre par rapport à octobre.

Le prix mensuel moyen du kg de lentilles était de 123 DA, en baisse de 4% par rapport à octobre alors que les pâtes alimentaires et le concentré de tomate restaient stables. Le groupe légumes frais a été marqué par une hausse de 7% du prix de la pomme de terre dont le kg a été cédé à 52 DA en moyenne en novembre contre 48 DA en octobre.

La tomate fraîche baissait de 2% à 59 DA, le prix des carottes régressait de 4% affichant 50 DA/kg alors que le prix de l'ail perdait 8% en baissant à 266 DA/kg.

L'oignon était en hausse de 11% en novembre et la courgette de 12%, leurs prix moyens respectifs ont atteint 39DA/kg et 61DA/kg.

Le panier des fruits frais de novembre est marqué par une baisse de 9% du prix du kg de dattes (206 DA), une baisse de 2% du prix des pommes locales (103 DA) et une nette baisse de 18% du prix des oranges (139 DA/kg).

Les prix des viandes restaient par ailleurs quasi stables en novembre en dépit de légères variations.

Le prix mensuel moyen de la viande ovine locale était de 895 DA/kg en novembre, en hausse de 2% par rapport à octobre, celui de la viande bovine congelée était de 556 DA/kg, en baisse de 7% alors que le prix du poulet augmentait de 1% à 270 DA/kg.

A. A.



CHLEF

## Ouverture prochaine de la bretelle reliant l'autoroute à la RN 19



La bretelle reliant l'autoroute Est-Ouest à la route nationale 19 (RN 19) dans la wilaya de Chlef, sur une distance de huit kilomètres, sera ouverte à la circulation avant fin 2011, selon la Direction des travaux publics. Réalisé par l'entreprise Cosider pour un coût global de 1,92 milliard de dinars, ce projet, qui fait l'objet des dernières retouches, comprend en plus d'un lot routier, un autre lot de quatre ouvrages d'art, dont deux ponts et deux giratoires.

Cet ouvrage, une fois livré, permettra de désengorger la ville de Chlef et améliorer le trafic et la sécurité routière des usagers de la route. L'ouverture à la circulation de ce tronçon, réalisé en deux fois deux voies, permettra aux usagers de la route, notamment ceux en provenance des communes situées dans la partie nord de la wilaya, de rejoindre l'autoroute soit à partir de la RN 19 ou la RN 4 contournant ainsi la ville de Chlef pour éviter, comme c'est le cas actuellement, tous les désagréments causés aux usagers de ce tronçon.

BOUIRA

## 500 logements sociaux attribués courant décembre

Un lot de 500 logements publics locatifs (LPL) sera attribué à ses bénéficiaires de la wilaya de Bouira courant du mois de décembre, a annoncé le wali. Les bénéficiaires de ces logements relèvent des communes de Bouira, Aïn Bessam, Djebahia, Aïn El-Aloui, El-Asnam et Taguedit.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme d'éradication de l'habitat précaire ciblant une vingtaine de communes. Un millier de logements a été attribué depuis le début de l'année en cours, depuis la mise en œuvre de ce programme, rappelle-t-on.

Concernant l'habitat rural, le chef de l'exécutif a fait état de la validation, à ce jour, de 80% des 21.000 aides notifiées à la wilaya au titre de l'année 2011. Le wali a, par ailleurs, tenu à rassurer les commerçants du vieux Bouira que la démolition de leurs boutiques précaires, décidée dans le cadre d'une opération d'aménagement urbain, "sera compensée par l'attribution prochaine de nouveaux locaux commerciaux".

APS

BEJAIA, UNIVERSITÉ ABDERAHMANE-MIRA

# Réalisation de 3.000 places pédagogiques et une résidence de 1.000 lits

Un programme portant sur la réalisation de 3.000 places pédagogiques et d'une résidence de 1.000 lits à l'université de Béjaïa a débuté la semaine dernière avec comme objectif, sa livraison intégrale avant la prochaine rentrée universitaire.

BOUZIANE MEHDI

Réparti à travers les deux campus universitaires de Béjaïa (Targa-Ouzemmour et Aboudaou) et le site de Berchiche à El-kseur, à 25 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, qui s'affirme désormais comme le 3e pôle universitaire de la wilaya, ce programme a été lancé après que le gouvernement eut donné une dérogation spéciale à la wilaya pour passer des marchés de gré avec les entreprises de réalisation et hâter, en conséquence, sa concrétisation, a confié le wali à l'APS.

"Cela nous a permis de recruter des entreprises performantes et sur lesquelles nous comptons pour livrer les chantiers avant la rentrée prochaine. Nous avons gagné sur les délais 5 à 6 mois", a souligné le wali, mettant surtout en relief "les longues procédures évitées en conséquence".

Décidé sous le signe de l'urgence et avec l'objectif d'alléger les pressions pressenties pour la prochaine rentrée, ce programme a été, en fait, défalqué d'un autre programme de 6.000 places initialement destinées à un 4e campus, envisagé dans la ville d'Amizour, dont le lancement est prévu avant la fin du mois en cours, souligne l'APS.

"On a pris 2.000 places à Amizour, qu'on a réparti sur les deux campus de Béjaïa", a expliqué le recteur, M.Djoudi



Mérabet, qui a souligné, toutefois, que ce nouveau campus, destiné à accueillir la faculté de droit, recevra son lot intégral d'équipements, estimé à 8.000 places pédagogiques et 5.000 lits.

Confrontée à un grand déficit en structures pédagogiques, l'université de Béjaïa a bénéficié, en guise d'urgence, d'un programme global de 12.000 places à réaliser sur les deux rentrées prochaines (2012-2013, 2013-2014) pour espérer tempérer un tant soit peu le poids de la pression des effectifs.

Mais à l'évidence, d'aucuns soulignent que c'est la rentrée 2012-2013, qui pose le plus d'inquiétude. "On va opérer deux ren-

trées en une", a déclaré M. Mérabet qui a expliqué cette ambivalence par, d'une part, l'accueil ordinaire des nouveaux flux de la session 2012 du baccalauréat et, d'autre part, par la réorientation vers Béjaïa de tous les nouveaux bacheliers de la wilaya inscrits en 1re année aux universités de Sétif et Jijel.

A Béjaïa, faute de structures et de places pédagogiques, quelques filières d'enseignements en première année, notamment la littérature arabe, l'économie et les sciences sociales, ont dû être gelées et leurs candidats transférés et ventilés à travers les universités des wilayas limitrophes.

B. M.

LAGHOUAT, CONSERVATION DES FORÊTS

## Délimitation de 40.000 hectares de réserves pastorales

Une superficie de 40.000 hectares sera délimitée prochainement dans la wilaya de Laghouat afin de développer le pastoralisme et de préserver le couvert végétal dans les communes du nord et du sud de la région, a indiqué la Conservation locale des forêts.

Devant générer près de 120 emplois au profit des habitants des zones ciblées, l'opération de délimitation de cette superficie en réserves pastorales, dont le lancement est prévu au mois de janvier prochain,

concerne six communes des parties nord et sud de la wilaya, a précisé le conservateur des forêts de Laghouat. Le projet, qui s'étalera sur trois ans, vient s'ajouter à une première opération de délimitation d'une surface de 60.000 hectares de zones pastorales, lancée en 2002, en plusieurs phases, et ayant généré plus de 200 emplois, a ajouté le même responsable.

Cette opération avait permis, a-t-il expliqué, de consolider les efforts de lutte

contre la désertification ayant affecté plusieurs zones dans cette wilaya, de soutenir l'activité agropastorale et d'aider les éleveurs à trouver des aires de parcours pour leurs cheptels.

Selon la Conservation des forêts de Laghouat, le suivi de la situation du couvert végétal des réserves est assuré en coordination avec les communes et les services du haut commissariat au développement de la steppe.

APS

TIZI-OUZOU, FORMATION PROFESSIONNELLE

## 6.000 places pour les femmes au foyer

Une offre de 6.000 postes de formation est destinée aux femmes au foyer de la wilaya de Tizi-Ouzou, dont particulièrement celles vivant en zones rurales, au titre de la session professionnelle de février prochain, a indiqué la Direction du secteur.

"C'est la première fois que nous proposons une aussi importante offre de formation à l'adresse des femmes sans qualification, notamment celles résidant en milieu

rural de la wilaya, comptant quelque 1.500 villages", a indiqué le responsable de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

La concrétisation de ce programme se fera avec la contribution de nombreux partenaires concernés par les efforts de promotion de la femme rurale, dont le mouvement associatif, représenté par les comités de villages et l'association de la femme. Les collectivités locales ont été également

associées à cet effort, a ajouté la même Direction relevant, par ailleurs, "une baisse" des inscriptions aux établissements du secteur, durant cette année, "en dépit de la prorogation du délai des inscriptions". Ce recul du nombre des candidats à la formation professionnelle est expliqué par les taux de réussite "probants" réalisés par les élèves de la wilaya aux examens du Bac et du BEM de la session de juin 2011.

APS



CONSTANTINE, RECENSEMENT DES CONSTRUCTIONS ANCIENNES

# Plus de 3.500 bâtisses menacées d'effondrement

Dans la ville de Constantine, plus de 3.500 habitations menaçant ruine viennent d'être dénombrées, a indiqué le directeur du bureau d'études chargé du recensement des constructions anciennes et de leurs occupants.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le tissu urbain le plus exposé est localisé, pour l'essentiel, dans les parties basse et haute de Souika, mais aussi dans les quartiers de Rahbet Essouf et Ibn Badis, situés dans le secteur nord-est de la Médina où plus de 1.000 habitations ont été recensées, a précisé M. Salah Behi à l'APS.

Implantés dans les quartiers de la Casbah, Er'Cif, El-Djezarine ou le long des rues Larbi Ben M'hidi et 19-Juin, de vieux immeubles remontant à l'époque coloniale, regroupant plus de 400 habitations, menacent également ruine, a ajouté le même responsable, soulignant que l'effondrement partiel constaté au niveau de près de 300 habitations des vieux quartiers de Sidi Djelis, Belkacem-Tatache, Ibn Badis et Souk El-Asser, "témoigne du danger qui plane aussi bien sur les riverains que sur les passants".

Situées dans des quartiers sujets aux glissements de terrain, pas moins de 2.400 autres habitations ont été également touchées par ce recensement lancé en mars dernier, en prévision des opérations de relogement à lancer dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, a encore indiqué M. Behi, précisant, à ce propos, que 1.200 bâtisses ont été recensées rue des Maquisards, 630 au quartier Belouizdad, 264 à Kitouni-Abdelmalek et 70 autres aux vieux quartiers de Semiha et El-Djebès.

A proximité de la rue des Maquisards, à la cité Bestandji, l'état des lieux ne diffère pas, sauf que le site, presque "oublié", se



dégrade au fil des jours, offrant une image désolante, selon ce même responsable qui a souligné que l'opération de recensement, en voie de finalisation dans ce quartier, a

touché jusqu'à présent près de 300 habitations exposées à des risques d'effondrement.

B. M.

ORAN, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

## Lutte contre le fléau de la mendicité

Les services de la Direction de l'action sociale de la wilaya d'Oran ont procédé, en étroite collaboration avec ceux du SAMU social et la Sûreté nationale, au ramassage de 441 mendiants depuis le début de l'année en cours dans le cadre de la lutte contre le fléau de la mendicité.

Le Directeur local de l'action sociale, M. Djamel Rahim, a indiqué à l'APS que ses services ont procédé, depuis le début de l'année et jusqu'au 30 novembre dernier, à une opération de ramassage ayant concerné 259 femmes, 83 hommes et 99 enfants à travers les rues et artères de la ville d'Oran. Ces derniers ont été transférés vers diverses maisons d'accueil de la wilaya.

Ce responsable a affirmé la détermination de la DAS à combattre ce fléau et ce, conformément au programme de lutte contre la mendicité basé sur deux aspects que sont la dissuasion et la prévention. Il a fait remarquer, à ce propos, que la mendicité, "qui prend de l'ampleur, est exploitée par beaucoup d'imposteurs qui ont les possibilités de vivre dans la dignité et de travailler".



Pour ce qui est de la dissuasion, 127 cas ont été soumis aux services de Sûreté et certains d'eux présentés devant la justice dont cinq ont été condamnés en mai dernier à des peines de prison ferme pour délit de "professionnalisation dans la mendicité" et trois se sont vus infligés, en octobre dernier, des amendes. Un fichier a été élaboré portant les noms de mendiants qui ont été arrêtés et traduits devant les services de la Sûreté nationale

de la wilaya. Ce fichier comporte, à ce jour, les noms de 119 personnes. Concernant la prévention, des démarches ont été entreprises dans le cadre de la réinsertion des mendiants dans différents dispositifs d'aide sociale, où 21 ont été intégrés dans les programmes d'emploi, à savoir dix au programme de l'action sociale et 10 autres dans le filet social, alors qu'une mendiante a été recrutée comme femme de ménage. Une cellule d'écoute a été installée au niveau du service itinérant d'aide sociale.

Ainsi, 188 personnes ont été réintégrées dans leurs familles, deux femmes et deux hommes ont été admis à l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi et six autres femmes dans les hospices de personnes âgées.

M. Rahim a appelé divers services et instances concernés à se mobiliser pour garantir la réussite du programme de lutte contre ce fléau, tout en sensibilisant les bienfaiteurs à "ne pas encourager par leurs actes charitables les faux nécessiteux".

APS

KHENCHELA

## 529 foyers seront électrifiés

Pas moins de 529 foyers répartis sur 14 mechtas des campagnes de la wilaya de Khenchela seront raccordés au réseau de l'électrification rurale "au cours du 1er trimestre 2012", a indiqué la Direction de l'énergie et des mines. Dans un exposé présenté devant les participants aux travaux de la 2e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), un responsable de cette Direction a affirmé que le programme 2010-2014 prévoit la construction de 400 km de lignes électriques, dont 292 km ayant un "caractère prioritaire" car favorisant le désenclavement des populations rurales. Ce futur réseau approvisionnera au total une centaine de centres ruraux, parallèlement à l'installation de kits solaires dans les régions les plus enclavées. Les mechtas à desservir sont situées dans les communes de Bouhmama, El-Hamma, Chechar, Kaïs et Aïn Touila où l'agriculture et l'élevage demeurent les principales activités économiques. Selon des élus de la commission de l'équipement et de l'industrie de l'APW, les mechtas n'ayant pas été touchées par les précédents programmes seront prises en charge dans le cadre des projets de proximité de développement rural.

## Réalisation d'une annexe du Centre national des études historiques

Un projet d'étude et de réalisation d'une annexe du Centre national des études historiques (CNEH) sera engagé en 2012 à Khenchela dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, selon la wilaya.

Selon le directeur de la culture, cette future annexe est appelée à contribuer au développement des études et des recherches sur les diverses époques de l'histoire de la région des Aurès. Baptisée Mascula par les Romains, la région de Khenchela recèle de nombreux sites de grande importance historique qui n'ont pas encore révélé tous leurs secrets, à l'instar du Palais de la reine berbère El-Kahina, à Baghail, ou encore le mausolée de Cédias à El-Mehmel. Dans la tradition populaire orale de la région, le site de cette dernière sépulture serait le palais d'El-Djazia, fille d'un riche notable de la célèbre tribu arabe des Béni Hilal, liée par une histoire d'amour avec Dhiab, héros de la mythique saga des Béni Hilal.

TEBESSA

## 2,5 mds de dinars pour la réalisation d'infrastructures universitaires

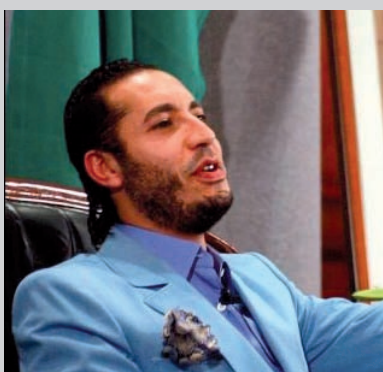
Une enveloppe de 2,5 milliards de dinars a été allouée pour la réalisation de 4.000 places pédagogiques et d'une résidence de 4.000 lits au nouveau pôle universitaire de Boulhaf-Dyr (10 km au nord de Tébessa), selon le rectorat. Financé au titre du programme quinquennal 2010-2014, ce nouveau pôle universitaire, qui disposera aussi de 4 auditoriums de 300 et 200 places, d'un bloc pédagogique de 10 salles de cours, de laboratoires, d'espaces Internet, d'une bibliothèque et d'une salle de sports polyvalente, comprendra au total 8.000 places pédagogiques et une résidence universitaire de 10.500 lits. Par ailleurs, 2.000 places pédagogiques seront réceptionnées "début 2012" au sein de l'ancien pôle universitaire pour abriter la faculté des sciences économiques et commerciales, ajoute-t-on. Rappelons que l'université de Tébessa a accueilli, lors de la dernière rentrée, quelque 14.500 étudiants répartis dans 6 facultés. Au plan de l'hébergement, cette infrastructure d'enseignement supérieur dispose à l'heure actuelle de 10 résidences universitaires totalisant 6.500 places.

APS



LIBYE

## Saâdi Kadhafi s'apprêtait à entrer au Mexique



Saâdi Kadhafi et sa famille ont tenté de gagner le Mexique illégalement. L'annonce en a été faite par le gouvernement du Mexique qui assure avoir démantelé un réseau censé faire passer le fils du Guide déchu, Mouammar Kadhafi dans ce pays d'Amérique latine, rapporte le quotidien mexicain *La Jornada*. Le réseau impliquait plusieurs individus de nationalités diverses (des Canadiens, des Mexicains et un Danois). Son organisation a été détaillée par les autorités. A la tête du réseau figure Cyntia Ann Vanier, une Canadienne qui faisait office de contact direct avec les Kadhafi. Gabriela Davila Huerta et Gabriela Dávila de Cueto sont des Mexicaines résidant aux Etats-Unis. Elles s'occupaient de la logistique et falsifiaient les documents. Le troisième Mexicain, José Luis Kennedy Prieto, apportait la documentation apocryphe. Enfin, le Danois Pierre Christian Fiensborg était chargé, comme les deux Mexicaines, de la logistique. Ces derniers ont été arrêtés les 10 et 11 novembre derniers et sont détenus à Mexico. A l'heure actuelle, les prévenus sont de simples suspects. Leurs représentants consulaires ont pu entrer en contact avec eux. Le ministre de l'Intérieur mexicain Alejandro Poiré s'est exprimé durant une conférence, rapporte l'AFP. "Le 6 septembre, les services secrets mexicains ont détecté un projet d'entrée illégale de Saâdi Kadhafi et de sa famille (...). Le gouvernement a mis fin à ce risque et démantelé un réseau international qui prétendait les doter de fausses identités mexicaines."

SOUDAN

## Le nouveau gouvernement soudanais prête serment

Le nouveau gouvernement soudanais, composé de 31 ministres fédéraux et de 35 ministres d'Etat, a prêté serment samedi devant le président Omar el-Béchar. Lors de la cérémonie de prestation de serment, le président el-Béchar a exhorté les nouveaux ministres à travailler harmonieusement pour faire face aux défis politiques auxquels fait face le pays. Le nouveau gouvernement soudanais est composé de 31 ministres fédéraux et de 35 ministres d'Etat, avec la participation de 14 partis politiques en plus du Parti du congrès national (PCN, au pouvoir). Le PCN a pris la plupart des portefeuilles, dont celles de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Défense, des Finances, du Pétrole, des Mines et de la Justice.

APS

RUSSIE, FRAUDES ÉLECTORALES

# Manifestations à Saint-Petersbourg

Dix mille personnes manifestaient, samedi, à Saint-Petersbourg contre les fraudes ayant émaillé les dernières élections législatives en Russie, ont rapporté les agences de presse.

Citée par les agences, la police de cette ville russe a évalué à 10.000 le nombre de manifestants rassemblés samedi pour contester la victoire du parti du Premier ministre, Vladimir Poutine, aux dernières législatives en Russie.

"Il y a 10.000 personnes", a affirmé un officier de la police sur la place Pionnierskaïa dans le centre de l'ex-capitale impériale, où l'opposition avait appelé à un rassemblement pour cette journée de protestation sans précédent en Russie depuis l'arrivée au pouvoir en 2000 de Vladimir Poutine.

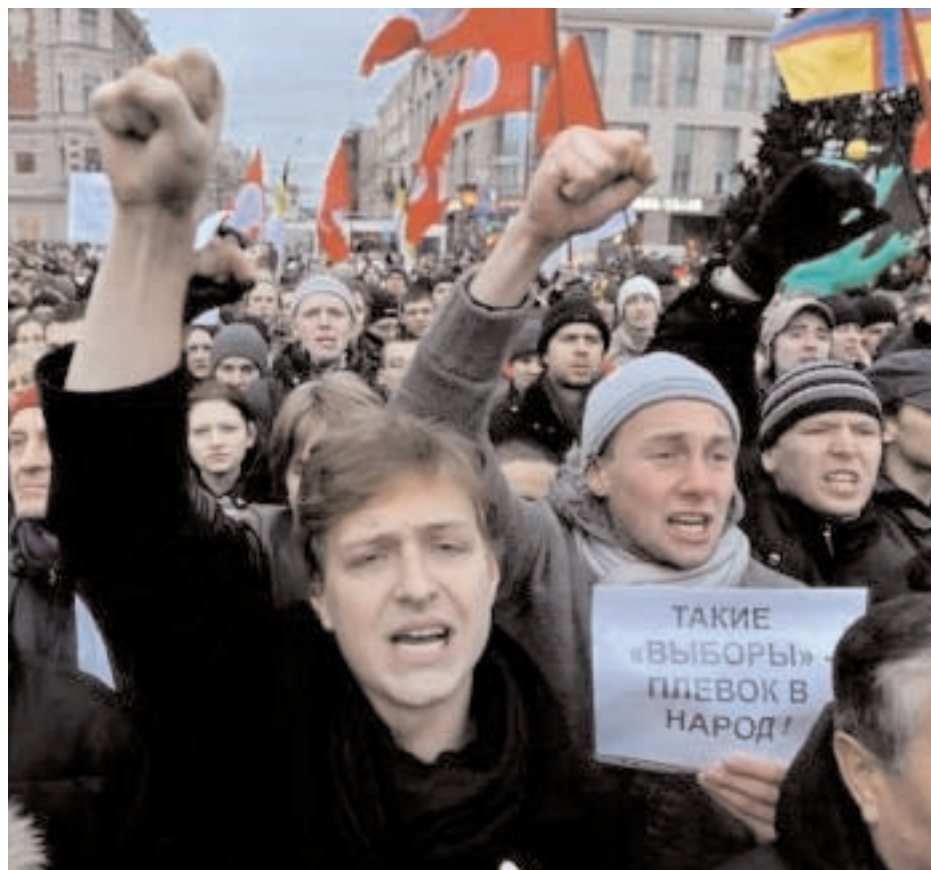
Dans la matinée, l'agence de presse russe Itar-Tass a rapporté qu'entre 25.000 et 50.000 personnes "ont participé samedi à Moscou à un rassemblement sans précédent dans le pays pour protester contre les résultats des élections législatives", remportées par le parti au pouvoir "Russie unie", qui a engrangé 238 sièges dans le nouveau Parlement (Douma), qui en compte 450, selon la Commission électorale centrale (CEC). Les manifestants agitaient des banderoles sur lesquels ils ont écrit "Rendons au pays les élections !", "Exigeons un nouveau décompte des voix !". Pour parer à d'éventuels dérapages, une quinzaine de camions des forces de l'ordre étaient présents devant la place alors que des centaines d'autres étaient déployés dans différents endroits du centre de la capitale Moscou.

### Un air de printemps arabe... par -10°C

Il s'agit de la plus importante manifestation de protestation en Russie depuis vingt ans : des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées ce samedi à Moscou, et dans des dizaines d'autres villes du pays, pour protester contre la fraude dans les élections législatives du week-end dernier, et contre la violente répression qui a suivi le scrutin contesté.

Quelque 50.000 policiers et forces anti-émeutes ont été mobilisés dans la capitale russe contre ce rassemblement autorisé pour un maximum de 30.000 manifestants. Pour le correspondant de la BBC, Moscou avait ces derniers jours "l'allure d'un Etat policier plutôt que d'une démocratie"...

Le déroulement de ces événements donne à la Russie un air de "révolution arabe", avec une mobilisation via les réseaux sociaux, le rôle des blogueurs, et une information citoyenne parallèle dans un climat de propagande officielle et d'intimidation qui sont la marque de fabrique du "système Poutine".



La mobilisation sur le Web a permis la centralisation des informations sur des cas de fraudes électorales, dans le scrutin de dimanche dernier remporté, avec un score plus réduit (un peu moins de 50%, 15 points de moins qu'en 2007), par Russie unie, le parti au pouvoir, prélude au retour de Vladimir Poutine à la présidence l'an prochain. Russie unie contrôle néanmoins 238 sièges sur 450 à la Douma, le Parlement russe.

Les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont confirmé, eux aussi, les fraudes : "La qualité du processus électoral s'est considérablement détériorée pendant le décompte des voix, lequel s'est caractérisé par de fréquentes violations de procédure et d'apparentes manipulations, dont plusieurs bourrages d'urnes rapportés".

La protestation prend, elle aussi, ses racines sur le Web. Avec la personnalité emblématique d'Aleksei Navalny, blogueur condamné en début de semaine à quinze jours d'emprisonnement pour outrage à policier.

A 35 ans, Aleksei Navalny n'était guère connu en dehors du petit cercle de la blogosphère "dissidente" russe.

Aujourd'hui, il est devenu le symbole de la résistance à Vladimir Poutine et à Dmitri Medvedev, l'actuel Président, sur-

tout après que ce dernier a proféré des insanités sur son compte Twitter.

### Poutine succède à... Poutine

Cette poussée de fièvre vient perturber le scénario bien huilé de la mainmise sur le pouvoir par Vladimir Poutine, qui règne en maître sur la Russie depuis déjà douze ans. Celui-ci avait confié les clés du pouvoir à Dmitri Medvedev lorsqu'il n'a pas pu se représenter pour des raisons constitutionnelles, devenant alors son Premier ministre. Ce "purgatoire" touche à sa fin avec l'élection présidentielle prévue l'an prochain, et la désignation en septembre de Poutine comme candidat officiel par Medvedev, en qui certains opposants avaient pu mettre quelque espoir de changement, mais qui s'est finalement révélé comme le "faux nez" de Poutine.

Avec une opposition durement réprimée, une presse largement aux ordres, la blogosphère est restée le seul espace de contestation, malgré les pressions. Aujourd'hui, c'est dans la rue que l'autoritarisme trouve une opposition. Un scénario imprévu, même si Poutine tente de le faire passer pour une tentative de déstabilisation manipulée par les Américains. La foule sans précédent de ce samedi montre que ce discours trouve ses limites.

R. I. / APS et agences

PAKISTAN, POURPARLERS DE PAIX

## Un chef taliban confirme les négociations

Les talibans pakistanais sont engagés dans des pourparlers de paix avec le gouvernement d'Islamabad, a affirmé samedi un dirigeant taliban, rapporte l'agence AP.

Maulvi Faqir Mohammad, considéré comme le numéro 2 des talibans pakistanais, a précisé que les négociations "progressaient bien" et pourraient bientôt aboutir à un accord officiel. C'est la première fois qu'un chef taliban confirme que son mouvement négocie avec le gouvernement pakistanais. Mais on ignore, dans l'immédiat, s'il s'exprimait au nom de



tous les talibans pakistanais, qui se seraient divisés en différentes factions au cours de l'année écoulée. Interrogé sur ces négociations qui auraient lieu actuellement, le Premier ministre pakistanais, Youssouf Raza Gilani, a affirmé que son gouvernement avait suivi une politique de "dialogue". "C'est un processus continu", a-t-il déclaré sur une chaîne de télévision locale. Auparavant, les dirigeants pakistanais affirmaient toutefois qu'ils ne discuteraient pas avec ces militants s'ils ne déposaient pas leurs armes.

AP



**Les envois de fonds  
mondiaux  
atteindront 593  
milliards de dollars  
en 2014**

Page 14

**USAGE AGRICOLE DES EAUX SOUTERRAINES AU MAGHREB**

## **80%** des nappes phréa- tiques

Pages 12 et 13



**L'Algérie produira  
1,5 million b/j d'ici  
à quelques années**

Page 12



USAGE AGRICOLE DES EAUX SOUTERRAINES AU MAGHREB

# 80% des nappes phréatiques sont exploitées en Algérie

*L'usage intensif des ressources naturelles au Maghreb, en particulier par le secteur agricole, conduit à une nécessité accrue de concevoir des mécanismes de gouvernance, à la fois au niveau local et national, souligne une note économique de la Banque africaine de développement (BAD). Les eaux souterraines sont une de ces ressources les plus fragilisées.*

PAR TASSAËDITE LEFKIR

Le développement rapide de l'usage des eaux souterraines pour l'irrigation au Maghreb a, en effet, permis une croissance agricole considérable, mais dans de nombreuses régions, un tel développement devient non durable, du fait de la surexploitation des aquifères ou de la salinisation des eaux et des sols. Le document analyse l'usage et la gestion des eaux souterraines en Algérie, au Maroc et en Tunisie, à partir d'une étude des dispositifs institutionnels et politiques au niveau national et de 9 cas d'étude locaux. Ce qui suit est une synthèse analytique de la note de la BAD.

Depuis une soixantaine d'années, la diffusion de techniques de forage et de pompage a permis un développement rapide de l'usage des eaux souterraines pour l'irrigation au Maghreb. Ces pays sont devenus des principales régions d'utilisation intensive des eaux souterraines pour l'agriculture dans le monde. Cette révolution, «silencieuse» car opérée souvent par les agriculteurs de façon informelle, hors du champ des politiques publiques, a permis une croissance agricole considérable. Cependant, ce développement a conduit à une pression très forte sur les ressources en eau. En Afrique du Nord, le taux de mobilisation des ressources souterraines renouvelables est élevé. Pour les nappes du Nord de l'Algérie, le taux d'exploitation moyen est ainsi de 80%. En Tunisie, le nombre total des aquifères est estimé à 273, dont 71 sont surexploités à un taux moyen de 146%. Le constat est aussi fait d'une surexploitation de la plupart des grands aquifères d'Afrique du Nord, tels que les aquifères du Souss, Tadla, Berrechid et Saïss, au Maroc, ceux du Bas-Chelif, de la plaine de Mascara et du plateau de Mostaganem, en Algérie, et l'aquifère de Sissab el-Alem, en Tunisie. Ces déséquilibres vont être accentués dans le futur, selon les prévisions des modèles de changement climatique. En effet, outre l'augmentation prévue de température, qui conduit à une augmentation de l'évapo-transpiration, en zone méditerranéenne, la pluviométrie devrait décroître. Ceci pourrait conduire à la fois à une moindre recharge des aquifères et à une utilisation accrue de ces aquifères par les agriculteurs pour compenser la croissance du déficit entre évapotranspiration et pluviométrie.

Dans un nombre croissant de régions, un tel développement agricole devient non durable, du fait de la surexploitation des aquifères mais aussi de la salinisation des sols, lorsque l'eau souterraine est salée. Les impacts de cette exploitation non durable commencent à être visibles. Il s'agit ainsi de la salinisation des sols dans le Bas-Chelif en Algérie, ou de la forte baisse de l'agriculture irriguée en Chaouïa côtière au Maroc.

De plus, cette mise en irrigation à partir d'eau souterraine est souvent effectuée pour une agriculture intensive, exigeante en intrants et conduisant à des risques de pollution des nappes par les engrais azotés. Les petites exploitations familiales, qui ont des capacités limitées de creuser toujours plus profond ou de partir pour continuer leur activité dans d'autres régions, sont les plus vulnérables à de tels



usages non durables des eaux et des sols. En l'absence d'une gestion de cet usage non durable, c'est toute l'économie agricole locale qui est fragilisée, avec des effets en cascade sur le développement rural, les filières agricoles, et in fine la sécurité alimentaire des pays concernés.

## Des ressources devenues d'importance majeure

En Tunisie, le nombre de puits de surface a doublé en 20 ans, de 60.000 en 1980 à 120.000 en 2000. Cette croissance a aussi continué durant les dix dernières années. Les eaux souterraines représentent désormais environ 52% des eaux utilisées en Algérie, 44% en Tunisie et 14% au Maroc. La baisse des coûts de forage a été le facteur principal de cette croissance. Il est à noter que, dans les trois pays, les agriculteurs ont mentionné que la forte diminution des coûts de forage a été permise par l'arrivée de foreuses d'origine syrienne. D'autres facteurs sont aussi intervenus dans cette croissance rapide de l'irrigation à partir d'eaux souterraines.

Ainsi, la baisse des surfaces moyennes par exploitation a conduit à une pression pour intensifier les systèmes de culture. De plus, en Algérie, au début des années 2000, la sécheresse a conduit à réorienter, dans l'urgence, l'eau des barrages destinée à l'agriculture vers les villes pour répondre au manque d'eau potable. Beaucoup d'agriculteurs qui ont vu leur allocation en eau de barrage réduite ou annulée ont alors creusé des puits et forages. L'impact principal de la surexploitation est la baisse des niveaux des aquifères.

Au Maroc, la nappe profonde de l'aquifère du Saïss a baissé en moyenne de 3 mètres par an dans les 20 dernières années. Le volume stocké dans l'aquifère de Berrchid est passé de 1.500 millions m<sup>3</sup> en 1980 à 800 millions m<sup>3</sup> en 2009, selon l'agence de bassin de Bouregreg-Chaouïa. Le dénoyage est déjà observé dans les zones périphériques de cette

## L'Algérie produira 1,5 million b/j dans le futur



Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a déclaré, lors de la session ministérielle qu'il a animée lors du 20e Congrès mondial du pétrole, que l'Algérie travaillerait pour augmenter sa production pétrolière de 1,2 million barils/jour actuellement à 1,5 million. Il n'a pas manqué de souligner, devant un parterre de responsables de compagnies énergétiques et des délégués présents à cette session, les atouts de l'investissement dans le secteur pétrolier et gazier algérien. Le secteur de l'énergie en Algérie «offre des domaines prometteurs pour l'investissement. Notre objectif est d'intensifier l'exploration pour conforter nos réserves afin de faire face aux besoins de notre marché local et de consolider notre position comme un acteur actif dans les marchés régionaux et internationaux», dira le ministre.

## La CTRF a reçu 600 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent au 1<sup>er</sup> semestre 2011

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) a reçu 600 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent durant les six premiers mois de l'année 2011, a indiqué mercredi dernier à la radio nationale son président M. Abdenour Hibouche.

«Nous avons reçu 600, dont 330 de la Banque d'Algérie, déclarations de soupçons de blanchiment d'argent au premier semestre 2011», a déclaré M. Hibouche. En 2010, plus de 3.000 dossiers de soupçon de blanchiment d'argent, dont 2.500 de la Banque d'Algérie, ont été envoyés à la CTRF, a ajouté ce responsable qui préside également le groupe Gafimoan. Mais seulement deux dossiers ont été soumis à la justice depuis 2006.

En général, la CTRF ne peut pas faire la distinction entre une opération de blanchiment d'argent et celle concernant le financement de terrorisme qu'après une enquête qui est menée par d'autres services spécialisés dans la lutte contre ces crimes financiers, a-t-il encore précisé. Il a expliqué que les institutions financières sont tenues en vertu de la loi de 2005 sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, de faire une déclaration de soupçon à la CTRF en cas d'opération financière apparaissant inhabituelle ou sans justification économique.

Dans le cadre des réformes engagées dans le système judiciaire et le système financier, le gouvernement a élaboré une loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce texte vient en application de la Convention de 2000 des Nations unies contre le crime transnational organisé, dite Convention de Palerme, ratifiée par l'Algérie le 9 novembre 2003.

Cela dit les professions qui doivent se soumettre à l'obligation de déclaration de soupçon sont Les banques et établissements financiers, les services financiers d'Algérie Poste, les autres institutions financières apparentées, les compagnies d'assurances, les bureaux de change, les mutuelles, les paris et jeux et les casinos. Toute personne physique ou morale qui, dans le cadre de sa profession, conseille et/ou réalise des opérations entraînant des dépôts, des échanges, des placements, conversions ou tout autre mouvement de capitaux, notamment les professions libérales réglementées, et plus particulièrement les avocats, les notaires, les commissaires-priseurs, les experts-comptables, les commissaires aux comptes, les courtiers, les commissionnaires en douane, les agents de change, les intermédiaires en opérations de Bourse, les agents immobiliers, les entreprises d'affacturage ainsi que les marchands de pierres et métaux précieux, d'objets d'antiquité et d'œuvres d'art.

## Une large gamme d'instruments mise en œuvre pour stopper la surexploitation

Les différents instruments utilisés ou envisagés pour faire face à l'usage non durable des nappes peuvent être regroupés en trois catégories : ceux visant à augmenter la ressource en eau, ceux visant à inciter à une baisse des prélèvements et ceux visant à imposer aux agriculteurs de ne pas augmenter les prélèvements.

Pour faire face à la surexploitation des nappes, la Tunisie a été le pays qui a le plus tôt mis en œuvre des politiques de gestion par l'offre, c'est-à-dire l'augmentation de la ressource en eau disponible. En Algérie et au Maroc, si bien des politiques d'augmentation des ressources en eau ont été depuis longtemps suivies, elles n'ont que très récemment été conçues spécifiquement pour faire face à cette surexploitation des nappes.

Des initiatives de recharge de nappe existent depuis 1992 en Tunisie, représentant 64 millions de m<sup>3</sup> en 2006 sur 21 nappes souterraines, selon le Rapport national sur l'état de l'environnement de 2007. Des lâchers du barrage Nebhana sur des plaines d'inondation ont ainsi permis de réalimenter la nappe de Kairouan. Dans le Nord, l'eau de la vallée de la Medjerda est transférée jusqu'à la zone côtière de Ras El Jebel, puis infiltrée dans la nappe à travers une dizaine de sites, qui sont d'anciennes carrières ou des puits. En Algérie, des bassins de recharge ont été utilisés dans la zone centrale de la Mitidja. Enfin, au Maroc, des seuils sur les oueds ont été construits pour favoriser l'infiltration des eaux de crue sur les oueds Ghmat (dans le Haouz) et Souss. L'autre politique d'augmentation des ressources est la conception de périmètres irrigués qui utilisent des eaux superficielles provenant d'un bassin voisin.

Que ce soit la recharge de nappe ou la création de périmètre irrigué par transfert d'eau, ces politiques font face à la difficulté que, dans un nombre croissant de bassins versants, les principales ressources en eau superficielles sont déjà mobilisées, conduisant à des volumes réguliers de plus en plus faibles pour de futurs aménagements.

En Algérie, une réflexion est en cours pour utiliser de façon systématique les eaux usées traitées des grandes villes pour l'irrigation. L'administration tunisienne a développé depuis longtemps cette réutilisation des eaux usées traitées. Force est de constater que les succès sont mitigés : les agriculteurs rechignent à utiliser ces eaux dont l'usage ne permet pas de cultiver des cultures maraichères à forte valeur ajoutée. En Algérie, plus de 20 stations ont été conçues pour les principales villes. L'objectif est qu'une fois que ces stations fonctionnent, l'eau des barrages puisse être réorientée vers l'agriculture.

## Un intérêt croissant pour l'agriculture au Maghreb

Malgré l'urbanisation des sociétés au Maghreb, les zones rurales vont rester de première importance dans les années à venir. L'effectif des populations rurales des trois pays étudiés devrait rester stable d'ici à 2020. De plus, le secteur agricole reste un secteur fondamental de l'économie du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, avec un PIB agricole respectivement de 18%, 11% et 13%. Comme ailleurs dans le monde, ce secteur agricole reprend une importance croissante dans les politiques publiques. Le Maroc a ainsi, avec le Plan Maroc Vert, conçu une politique de grande envergure pour l'agriculture.

La mise en exploitation des eaux souterraines a été un des facteurs clés de la croissance de l'agriculture en Afrique du Nord durant ces dernières décennies, après la phase d'investissements publics dans des réseaux irrigués à partir des eaux superficielles. Cependant, cette utilisation est devenue aussi le principal risque de non-durabilité des usages de l'eau pour le Maroc,



l'Algérie et la Tunisie, et une des principales fragilités des économies agricoles de ces pays.

Les trois pays du Maghreb ont historiquement développé des stratégies différenciées pour faire face à la surexploitation des nappes. Ainsi, au Maroc et en Tunisie, l'approche choisie a d'abord été une mobilisation des ressources en eau, et plus récemment la recherche d'un contrôle de la demande en eau d'irrigation, notamment au Maroc, par une volonté de mettre en œuvre de façon plus active la régulation prévue dans les textes. En Algérie en revanche, une politique de régulation est en place depuis les années 1980, et ce n'est qu'au cours des années 2000 que le gouvernement a donné plus d'importance à une politique d'augmentation des ressources en eau. Dans l'ensemble, les politiques mises en œuvre étaient sectorielles, peu coordonnées, et n'appréhendaient pas de façon conjointe les différents risques liés à l'usage non durable des nappes sur un territoire donné.

Ce manque de vision intégrée correspondait aussi à l'absence, au niveau international, de modèles cautionnés par les bailleurs de fonds pour faire face à la baisse des niveaux de nappe, dans les situations où les usagers sont informels et les organisations de gestion de la ressource ont des moyens limités. Plus récemment, différentes initiatives ont vu le jour, à la fois pour chercher des façons innovantes de mobiliser de nouvelles ressources en eau, mais aussi en associant les différents acteurs locaux à la conception de «paquets» alliant instruments de création

de ressource et de régulation des usages. Dans ce contexte où il n'est pas imaginable à court terme d'envisager un mécanisme de gestion comme celui utilisé dans la Beauce, avec mise en place de compteurs et de quotas pour chaque agriculteur, différentes approches innovantes ont été testées. Ces expériences ont souvent été conçues au niveau local, celui du territoire de l'aquifère. Quoique plusieurs des initiatives analysées apparaissent prometteuses, aucune d'entre elles n'a jusqu'à maintenant permis d'assurer un retour à l'équilibre entre usage et ressource. Pour atteindre le double objectif d'une activité agricole et d'une utilisation des ressources souterraines durables, le document de la BAD argumente la nécessité de combiner différents instruments. Cette contrainte est aussi une opportunité, car ce type de combinaisons d'instruments sera bien plus acceptable par les agriculteurs que des instruments seulement orientés vers la conservation de la nappe. C'est autour de ce type de combinaisons qu'un consensus entre les différents acteurs concernés pourra se produire. Cette combinaison d'instruments peut être à la fois l'objet et la motivation de création de «communautés locales d'acteurs» qui puissent prendre l'initiative de développer de tels instruments vers une gestion durable du système agriculture-aquifère-sol. La constitution de ces coalitions pourrait faire l'objet d'un accompagnement, tout comme les réflexions qu'elles auront à mener sur les options possibles pour accompagner une économie agricole fondée sur l'usage durable des aquifères.



La gestion des eaux souterraines nécessite la conception de politiques territoriales innovantes, tout autant dans la manière de les concevoir et de les mettre en œuvre. De nombreuses ressources naturelles surexploitées au Maghreb partagent des caractéristiques similaires à celles des eaux souterraines, telles que la difficulté de contrôler individuellement les prélèvements de très nombreux usagers informels, la complexité des dynamiques de ces ressources naturelles, et les moyens limités des organisations publiques en charge de la gestion de ces ressources. C'est par exemple le cas des forêts et des zones steppiques utilisées comme parcours pour l'élevage. Les principaux principes de gestion présentés dans cette étude, telle que l'opportunité de combiner les approches, ou de construire des coalitions pour la réflexion et la gestion qui englobent des acteurs au-delà du couple agriculture-ressource naturelle, seront aussi des éléments importants de réflexion pour se donner les moyens d'une gouvernance effective, alliant niveaux local et national, pour ces autres ressources naturelles.

T. L.



UN RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE LE SOULIGNE

# Les envois de fonds mondiaux atteindront 593 milliards de dollars en 2014

*Les flux d'envois de fonds devraient atteindre, pour l'année calendaire en cours, 351 milliards de dollars vers les pays en développement et 483 milliards de dollars [correction du chiffre de 406 milliards de dollars annoncé le 5 décembre] pour l'ensemble du monde, pays à revenu élevé compris, selon un rapport récemment actualisé de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds dans le monde.*

**D'**après les estimations pour l'année 2011, les principaux bénéficiaires des transferts de fonds officiellement enregistrés sont l'Inde (58 milliards de dollars), la Chine (57 milliards de dollars), le Mexique (24 milliards de dollars) et les Philippines (23 milliards de dollars). Les autres grands pays destinataires sont le Pakistan, le Bangladesh, le Nigéria, le Vietnam, l'Égypte et le Liban.

Bien que le ralentissement économique limite les perspectives d'emploi des travailleurs migrants dans certains pays à revenu élevé, les envois de fonds mondiaux devraient néanmoins poursuivre leur croissance pour atteindre 593 milliards de dollars [correction du chiffre de 515 milliards de dollars annoncé le 5 décembre] en 2014, selon les prévisions. Sur ce montant, les flux à destination des pays en développement devraient atteindre 441 milliards de dollars, d'après la dernière note d'information de la Banque mondiale sur la Migration et le Développement, publiée dans le cadre de la cinquième conférence du Forum mondial sur la Migration et le Développement, à Genève.

«Malgré l'impact de la crise économique mondiale sur les flux de capitaux privés, les flux d'envois de fonds vers les pays en développement demeurent robustes, et affichent un taux de croissance estimé à 8 % en 2011», a déclaré Hans Timmer, directeur du Groupe des perspectives de développement à la Banque mondiale. «Les flux d'envois de fonds ont augmenté vers toutes les régions en développement cette année, pour la première fois depuis le déclenchement de la crise financière».

Les prix élevés du pétrole ont contribué à soutenir les envois de fonds de la Russie vers l'Asie centrale ainsi que des pays du Conseil de coopération du Golfe (GCC) vers l'Asie du Sud et de l'Est. De plus, la dépréciation des monnaies de certains grands pays exportateurs de travailleurs migrants (notamment le Mexique, l'Inde et le Bangladesh) a renforcé les incitations à envoyer des fonds à mesure que diminuait la contrevaletur en dollars du coût des biens et services dans ces pays.



Les flux d'envois de fonds à destination de quatre des six régions en développement définies par la Banque mondiale ont progressé plus vite que prévu - 11% vers l'Europe orientale et l'Asie centrale, 10,1% vers l'Asie du Sud, 7,6 % vers l'Asie orientale et le Pacifique et 7,4 % vers l'Afrique subsaharienne - en dépit des difficultés économiques qui prévalent en Europe et dans d'autres régions de destination des migrants africains.

En revanche, la croissance des flux d'envois de fonds vers l'Amérique latine et les Caraïbes, qui s'établit à 7 %, est inférieure aux prévisions en raison de la faiblesse persistante de l'économie américaine, tandis que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, affectés par les conflits et les troubles civils liés au « Printemps arabe » ont enregistré la croissance la plus faible (2,6 %) de toutes les régions en développement.

La Banque s'attend à ce que les flux d'envois de fonds continuent de croître à l'avenir : 7,3% en 2012, 7,9% en 2013 et 8,4% en 2014. Cependant, les prévisions de la

Banque en matière de flux migratoires et d'envois de fonds internationaux ne sont pas à l'abri de graves risques de détérioration. Le chômage persistant en Europe et aux États-Unis affecte les perspectives d'emploi des migrants actuels et durcit les attitudes politiques envers les nouveaux migrants. La volatilité des taux de change et l'incertitude qui entoure l'évolution des prix du pétrole présentent également des risques supplémentaires pour l'évolution des envois de fonds. Certains pays du Conseil de coopération du Golfe (GCC), qui dépendent de façon cruciale des travailleurs migrants, envisagent depuis peu de resserrer les quotas de travailleurs migrants afin de protéger les emplois de leurs propres citoyens.

«De telles politiques pourraient avoir un impact à long terme sur les flux d'envois de fonds vers les pays en développement», selon Dilip Ratha, directeur du service des migrations et des envois de fonds à la Banque mondiale et co-auteur de la note d'information sur la Migration et le Développement. «Mais à moyen terme le

risque de perturbation de ces flux est relativement faible». Si la communauté mondiale du développement parvient, conformément à l'objectif convenu, à réduire de 5 points de pourcentage en 5 ans (l'objectif «5 sur 5» du G8 et du G20) le coût mondial moyen des envois de fonds, cela stimulerait leur croissance encore davantage. Le coût des envois de fonds a progressivement baissé pour passer de 8,8 % en 2008 à 7,3 % au troisième trimestre de 2011 du fait de l'intensification de la concurrence sur les circuits de transferts de fonds à grand volume, tels que les corridors Royaume-Uni/Nigéria et Émirats arabes unis/Inde. Les coûts d'envoi demeurent toutefois élevés, en particulier en Afrique et dans les petits pays où les envois de fonds représentent pour les pauvres une perfusion de ressources vitale.

«Outre la rationalisation des réglementations qui régissent les agences de transfert de fonds, il est urgent d'améliorer les données sur la taille du marché des envois de fonds au niveau national ainsi qu'au niveau des circuits bilatéraux», affirme M. Ratha. Cela stimulera la concurrence sur le marché et facilitera aussi un suivi plus précis des progrès vers l'objectif «5 sur 5».

La Banque mondiale a considérablement progressé dans l'élaboration d'instruments financiers destinés à tirer parti des migrations et des envois de fonds aux fins du développement national. L'émission d'emprunts obligataires à l'intention de la diaspora peut être un instrument puissant de mobilisation de l'épargne de la diaspora pour le financement de projets ciblés dans le secteur public ou privé, ainsi que pour améliorer le profil de la dette du pays destinataire. Afin de faciliter la fourniture d'une assistance technique aux gouvernements des pays en développement, la Banque a mis en place un groupe de travail pour la mise en œuvre d'emprunts obligataires destinés à la diaspora.

«La Banque réunit à présent une somme de compétences considérable dans ce domaine et nous nous réjouissons à la perspective de coopérer avec les États clients au développement de nouvelles sources de financement pour leurs projets de développement», déclare M. Ratha.

## La BCE plafonne toujours ses rachats de dette souveraine

**L**a Banque centrale européenne (BCE) plafonne ses rachats d'obligations souveraines à 20 milliards d'euros par semaine mais les dirigeants de la zone euro espèrent que les liquidités supplémentaires qu'elle a promises aux banques permettront à ces dernières d'acheter davantage d'obligations d'Etat, ont déclaré vendredi plusieurs sources de la BCE.

La Banque centrale n'a pas consacré plus de 22 milliards d'euros en une semaine à ces rachats depuis qu'elle a relancé en août son «programme pour les marchés de titres», destiné à freiner la hausse des rendements obligataires des Etats de la zone euro en difficulté. Plusieurs sources au sein de la BCE ont déclaré qu'elle maintiendrait ces rachats à 20 milliards au maximum et qu'elle n'envisageait aucune mesure supplémentaire dans la foulée du sommet européen de Bruxelles.

26 des 27 pays de l'Union ont ouvert la voie vendredi à un traité intergouvernemental censé déboucher sur une intégration économique et budgétaire accrue, la Grande-Bretagne ayant choisi de ne pas s'y associer.



«Nous avions plus ou moins anticipé ce qui sortirait (du sommet). Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle délibération», a dit

l'une des sources. Le plafonnement des rachats de dette devrait rester au niveau hebdomadaire fixé ces dernières semaines par le Conseil des gouverneurs, a dit une deuxième source. Les rachats n'ont pas dépassé 10 milliards d'euros hebdomadaires depuis septembre, soit moins de la moitié du plafond. «Il y aura de nouveaux achats d'obligations mais pas dans les proportions massives qu'attendaient certains sur les marchés et dans les médias», a dit la deuxième source. Jeudi, le président de la BCE, Mario Draghi, avait déjà douché les espoirs d'une hausse de ces rachats. Mais parallèlement, il a annoncé une augmentation des mesures de fourniture de liquidités aux banques, une décision très attendue, notamment avec la création d'opération de refinancement à trois ans et l'assouplissement des règles en vigueur en matière de collatéraux. Plusieurs dirigeants de la zone euro ont interprété ces décisions comme un moyen de soutenir le marché des

obligations souveraines. Le président français Nicolas Sarkozy a ainsi estimé que la fourniture accrue de liquidités aux banques permettrait aux Etats concernés, comme l'Italie et l'Espagne, de faire appel à leurs banques pour écouler leurs titres.

«Ça veut dire que chaque Etat pourra se tourner vers ses banques qui disposeront des liquidités», a-t-il dit à des journalistes lors du sommet de Bruxelles.

Les investisseurs, eux, sont moins convaincus pour l'instant, comme le montrait vendredi la hausse des rendements obligataires italiens, qui a conduit la BCE à intervenir. «Il n'y a aucun lien évident entre ce que la BCE a fait hier et un redémarrage de l'ensemble du marché obligataire», a dit Gilles Moëc, économiste de Deutsche Bank. Il a toutefois reconnu que l'accord de Bruxelles et les décisions de la BCE pourraient se traduire sur les marchés par un regain de confiance dans la zone euro.



EN MARGE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE

## L'enseignement de la musique classique en débat

*L'évolution de la musique aussi bien sur le plan instrumental que sur le plan musical est le reflet des avancées industrielles connues par l'Europe au cours des différentes époques.*

PAR DJAMEL BOUKERMA

Dans le cadre du Festival international de la musique symphonique, ouvert la semaine dernière et qui se déroule jusqu'au 14 décembre au palais de la culture Moufidi-Zakaria d'Alger, deux conférences quotidiennes sont programmées. En cette même occasion, du samedi au mardi 13 décembre, à la salle Mougari-Boukhari de l'Institut national supérieur de musique, différents thèmes seront débattus par des professeurs et chercheurs en musique.

Samedi, deux conférences se sont tenues en marge du Festival animées par Wahid Ben Bouaziz, chercheur universitaire, et Abdelhakim Hamaz professeur de saxophone en France, chef d'orchestre, débattant respectivement des thèmes suivants « Le style tardif, musique et esthétique postmoderne selon Théodore Adorno » et « Les pratiques du professeur d'instruments de musique et l'organisation du cours ». Le chercheur Walid Ben Bouaziz a basé son intervention sur les théories du philosophe, Théodore Adorno, décrivant ainsi ses premières remarques philosophiques dans la musique, ses relations de développement musical à travers le temps. À ce propos, le conférencier dira « Adorno est le premier à avoir étudié le



style musical du jazz en utilisant des méthodes proprement philosophiques ». L'évolution de la musique aussi bien sur le plan instrumental que sur le plan créatif est, selon le conférencier, le reflet de l'invention industrielle vécue par l'Europe au cours des divers cycles. Cela, a poussé plusieurs artistes à améliorer leurs fondements de base en matière instrumentale. Le conférencier citera, à titre d'exemple, Beethoven, Mozart et d'autres grands noms de la musique. Au cours de cette conférence, les étudiants de l'Institut de musique et les professeurs présents, sont intervenus pour proposer plusieurs suggestions dans le domaine de l'apprentissage musical. D'autres thématiques ont été également décortiquées au cours de la deuxième conférence, intitulée « Les pratiques du professeur d'instrument de musique et l'organisation du cours ». Cette conférence a été animée par le professeur de jazz, Abdelhakim Hamaz. Le conférencier a mis en exergue, dans ses analyses, les techniques fondamentales

utilisées par les professeurs d'instruments de musique dans la transmission aux élèves. Dans ce même contexte, le conférencier exploiera ceci : « Le but de cette conférence est d'explicitier le métier de professeur d'instruments de musique, leur donner un moyen efficace de notation et d'évaluation de leurs futurs élèves, c'est un moyen aussi de réflexion sur le comment doit-on pratiquer notre métier pour atteindre les objectifs pédagogiques

tracés ». Abdelkader Hamaz a, au cours de son intervention, mis en évidence son expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement musical à l'étranger, donnant ainsi des exemples sur les meilleures méthodes d'apprentissage, « pour améliorer la musique instrumentale en Algérie, il faut créer des conservatoires à travers tout le pays, et établir un suivi de la formation des enseignants de musique », avant d'ajouter avec amertume « les écoles de musique en Algérie souffrent d'un énorme manque des instruments de musique, d'encadrement de l'élève, et même de salles spéciale pour les répétitions ». Lors de ces conférences, tenues en marge du Festival international de la musique symphonique, les étudiants et les professeurs de musique, auront ainsi l'opportunité de découvrir ou redécouvrir de nouvelles techniques de base d'apprentissage des instruments de musique, sous la houlette de grands maîtres internationaux. **D. B.**

CLÔTURE DES JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE LIBRE À ORAN

## Hommage à Sirat Boumediene

*Un vibrant hommage a été rendu à titre posthume au comédien Sirat Boumediene à la clôture, samedi, des Journées nationales du théâtre libre organisées quatre jours durant à Oran.*

Cet artiste (1947-1995) a contribué à l'enrichissement du quatrième art en Algérie, d'abord au théâtre amateur puis au théâtre professionnel en 1969.

Sirat Boumediene avait débuté sa carrière théâtrale avec les dramaturges Hadjouti Boualem dans les pièces célèbres *Litham*, *El Balaout* et *Elli kla Yekhallas*.

Cet artiste de talent a également campé des rôles immortalisant les pièces du regretté Abdelkader Alloula comme *El Alleug* (les sangsues), *El Khobza*, *El Adjouad* et *Hamam Rabi*, après avoir brillé dans la pièce *El Guerrab oua Salihine* du regretté Ould Abderrahmane Kaki, qui a découvert son talent dès son jeune âge.

Ce comédien est également connu pour ses techniques d'expression et sa gestuelle dans les séries télévisées, entre autres, *Ayech bel hef*, *Chaib El Khedim* et les

films tels que *Er-ramad*, *Hassan nya* et *Es-soura*.

Il a également contribué à la relance du théâtre libre par sa participation dans des œuvres artistiques produites par la coopérative 1er Mai de Abdelkader Alloula et la troupe *El qalaa*.

Cet hommage a eu lieu en présence de la famille du défunt Sirat et un nombre d'hommes de théâtre et de culture.

La cérémonie de clôture de ces journées théâtrales a été marquée par la présentation de la pièce *Isabelle wa tidjani* de la coopérative *El Afsa* de Tlemcen, écrite et réalisée par Zeblah Boumediene. Cette œuvre traite de l'histoire d'une française, Isabelle et un émir *Tidjani* et soulève la problématique du dialogue entre deux civilisations.

Ces journées nationales ont permis aux troupes libres qui ont présenté huit pièces théâtrales sur les planches du conservatoire de musique communal Ahmed-Wahby et les cités universitaires de mettre en évidence leurs capacités créatives et techniques et leur potentiel pour la relance du théâtre.

Cette manifestation, organisée par la coopérative du théâtre "Nokta", a été une occasion pour les étudiants de quatrième année du département des arts dramatiques de l'Université d'Oran de débattre d'un large éventail de sujets ayant trait à la réalité du



théâtre en Algérie, en présence de dramaturges et de spécialistes du 4e art de Sidi Bel-Abbès, Alger et Mostaganem.

Des ateliers de formation sur la mise en scène, l'interprétation et le mono drame, ont permis également aux étudiants d'acquérir de nouvelles connaissances dans les composantes de la pratique théâtrale sur le plan pratique pour renforcer l'aspect théorique, a-t-on indiqué.

Cet événement culturel a été organisé avec le soutien du ministère de la Culture avec la contribution de l'Office municipal de la culture et des arts d'Oran, le département des arts dramatiques et le théâtre régional de Mascara.

APS

## EXPOSITION "EL HARF WA EL HARAKA" Lettre et mouvement de Rédha Khouane

L'exposition "*El harf wa el haraka*" (Lettre et mouvement) du calligraphe Rédha Khouane, qui se tient depuis samedi dans un hôtel à Alger, se présente comme une expédition menée dans les profondeurs de la langue arabe, à travers sa poésie surtout, dont le guide serait la magie du fusain et la fluidité de la lettre. Des couplets tirés de la poésie du penseur soufi Ibn Arabi et du poète andalou Ibn Zeydoun, des extraits de citations arabes anciennes sur l'amour, la passion, la sagesse ou encore le bonheur, ainsi que des lettres et des mots arabes isolés, sont calligraphiés en repétant principes de base de la calligraphie, mais avec un cachet particulier : la couleur.

L'ensemble des tableaux sont réalisés avec l'encre de Chine noire, à partir du doré et parfois même de la gouache, un mixage de techniques et un "mélange des genres" qui font l'originalité des œuvres de Rédha, artiste autodidacte natif de Cherchell pour qui, la calligraphie représente un art légué en héritage.

Passionné de la langue arabe, de sa richesse et de la fluidité de ses lettres, ce calligraphe, biologiste de formation, a rassemblé et (re) écrit des extraits puisés dans la poésie arabe classique, en utilisant les styles "Maghribi" et "Koufi" de manière à mettre en valeur la forme des lettres qui semblent, ainsi, "baigner" dans des marées imaginaires aux couleurs éclatantes.

Avouant "avoir un faible" pour le mot arabe "Barzakh" (Isthme), dans son sens et consonance, l'artiste lui a consacré toute une calligraphie suscitant chez celui qui l'observe une forte émotion, en réalisant le sens profond du mot qui, explique-t-il, distingue, sans les séparer, deux choses complètement différentes, voire opposées ou contradictoires.

La trentaine de calligraphies exposées permettent au visiteur de voyager entre deux mondes, l'ancien et le contemporain. Rédha Khouane s'en explique : "*Je tente d'allier, à travers mes tableaux, la calligraphie et le design. J'essaye aussi de faire sortir cet art ancien, hérité de mes grands parents, de la case classique, pour lui conférer une touche originale et contemporaine, tout en respectant les principes de base de la calligraphie*". Pour lui, la variété de couleurs utilisées dans ses calligraphies exprime le côté méditerranéen gravé en lui, grâce à la lumière et au bleu de la mer de Cherchell, ville où il a grandi et continue de puiser son inspiration.

Au-delà de l'art, la calligraphie, cet art ancré dans la tradition à la fois esthétique et spirituelle, représente pour lui un moyen de valoriser l'Arabe dans les milieux jeunes et les inciter à découvrir les maîtres et les penseurs de langue arabe. Rédha Khouane a consacré, récemment, toute une exposition, déclinée en calligraphies et intitulée "H'rouf el bali" (Lettres de sagesse), à l'ode "El wecham" (Le tatoueur), du poète tlemcenien Mohamed Ben M'saïb (18e siècle).

APS



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# Remontée spectaculaire de l'Entente

*En réussissant leur neuvième match sans défaite aux dépens du MC Saïda (3-1), les Aigles Noirs de la capitale des Hauts-Plateaux se sont repositionnés à la première place au classement général avec 24 points, en compagnie de l'USM Alger.*

PAR MOURAD SALHI

Après avoir essuyé une régression sans précédent pendant les quatre premières journées en enregistrant trois défaites de rang, dont une à domicile face à la JSM Béjaïa, l'ES Sétif retrouve de plus en plus son niveau d'antan. L'Entente de Sétif qui a vécu une période très difficiles au début de cet exercice, revient de loin en inscrivant son neuvième match sans la moindre défaite. Le déclin était à domicile face au champion sortant, l'ASO Chlef. Dès lors, l'Entente enchaîne les bonnes performances l'une derrière l'autre. Le week-end passé, les coéquipiers de Aoudia sous la conduite de l'entraîneur suisse, Alain Geiger, ont confirmé leur retour de forme en dominant largement le MC Saïda (3-1).

Le nouveau succès face à Saïda leur permet de caresser l'espoir de remporter le titre honorifique de champion d'hiver, surtout que l'USM Alger marque le pas ces derniers temps. Les Sétifiens qui voulaient au début juste revenir au classement général, peuvent désormais espérer mieux. Pour ce faire, les poulains d'Alain Geiger, doivent prendre très au sérieux les deux dernières journées de la phase aller pour atteindre leur objectif. Pour ce qui concerne la suite de cette compétition, l'ES Sétif devrait affronter le week-end prochain le CS Constantine à Constantine et recevra l'USM Alger au terme de la dernière journée dans un match à six points pour les deux équipes. En revanche, l'USM Alger a essuyé sa troisième défaite de la saison face à la JSM Béjaïa et confirme ainsi qu'elle ne fait plus peur



notamment hors de ses bases. Le face à face ESS-USMA prévu pour la dernière journée, s'annonce palpitant et décisif pour le titre hivernal. Si l'Entente joue la 14e journée hors de ses bases, l'USM Alger aura une belle opportunité d'accueillir le champion sortant, l'ASO Chlef sur ses bases. Cette rencontre s'annonce a priori équilibrée avec un léger avantage pour l'équipe locale qui bénéficiera de l'avantage du terrain et du public. La formation de Chlef qui a souffert le martyre pour venir à bout du MC Oran lors de la précédente journée, n'effectuera pas son déplacement dans la capitale dans la peau du vaincu, mais elle tentera de revenir avec un résultat probant qui lui permettrait de terminer cette première phase sur une bonne note. Le CR Belouizdad de Djamel Menad qui est revenu avec un point de Constantine, occupe toujours la deuxième

place avec 23 points, soit à un point seulement des co-leaders. La bonne affaire de cette journée a été réalisée par l'USM Harrach qui retrouve le haut du tableau après sa large victoire (3-1) à domicile face au MC El Eulma. En bas du tableau, hormis le MC Alger qui quitte provisoirement la zone des relégables, après sa victoire face au WA Tlemcen, aucun autre changement n'a été constaté. Le NAHD a confirmé encore une fois son incapacité de signer sa première victoire, en se contentant d'un match nul face à la JS Kabylie. Avec la victoire de doyen, le MC Saïda devient désormais premier relégables. En tout cas, les deux dernières journées s'annoncent palpitantes, la 14e et avant-dernière journée offrira plusieurs affiches notamment entre clubs du haut du tableau.

M. S.

JUDO

## Soraya Haddad veut intégrer le Top 5 mondial

L'Algérienne Soraya Haddad qui entre en lice lundi dans le tournoi de judo des Jeux sportifs arabes de Doha (9-23 décembre 2011), est déterminée à s'adjuger la médaille d'or, et ambitionne également de se hisser au Top 5 mondial, à l'occasion du Grand Prix de Kindu en Chine où elle sera engagée dans la catégorie des -52kgs. "En plus du titre arabe que je vise ici à Doha, mon objectif principal est d'être parmi les cinq meilleurs athlètes au monde à partir du prochain Grand Prix de Kindu en Chine, prévu les 16 et 17 décembre", a déclaré Soraya Haddad aux envoyés spéciaux de l'APS à Doha. Au Grand Prix de Kindu qui devrait permettre aux athlètes d'engranger des points au classement de la Fédération internationale de Judo (FIJ), l'Algérienne participera aux côtés de quatre de ses compatriotes : Meriem Moussa, Kahina Saïdi et Sonia Asselah en dames, Larbi Grini, Abderrahmane Benamadi, Lyes Bouyacoub et Amar Benikhlef, médaillé d'or samedi des 12es Jeux sportifs arabes. "J'étais 20e au classement de la FIJ et aujourd'hui je suis au 8e rang, grâce à la médaille d'or remportée le mois dernier au Grand Prix d'Amsterdam. Je compte améliorer cette performance et confirmer ma progression, avant les autres Grands Prix que nous aurons à disputer d'ici au mois de février prochain", a indiqué la chef de file du judo féminin algérien. La championne algérienne est revenue quelque peu sur les changements introduits par l'instance internationale qui a supprimé les tech-



niques de combat dans lesquelles Soraya excellait et qui lui avaient permis de remporter le bronze lors des Jeux Olympiques de Pékin en 2008. "Revenir à la haute compétition m'a pris beaucoup de temps, après une année d'inactivité après les jeux de Pékin. Grâce à mon entourage et au soutien de beaucoup de gens qui m'ont aidé et qui continuent à le faire, j'ai rebondi, avec l'objectif d'être présente à Londres-2012, pour défendre mon prestige", a-t-elle tenu à dire.

### Le judo algérien retrouvera son lustre

Interrogée sur le niveau actuel du judo algérien, la fille d'El Kseur explique qu'il a connu un passage à vide depuis les derniers Olympiques, mais commence petit à petit à reprendre sa place, tout d'abord au niveau

arabe et africain, en attendant qu'il confirme lors du rendez-vous de Londres. "Après les deux médailles de Pékin, notre discipline a connu quelques problèmes qui nous ont affectés. Néanmoins, aujourd'hui, nous revenons doucement. Ce qui me donne espoir pour l'avenir de notre discipline, c'est la présence d'une bonne relève", a-t-elle souligné, expliquant que le judo algérien possède une bonne équipe juniors, prometteuse, pour peu que les jeunes qui la composent soient bien orientés, conseillés et surtout pris en charge, comme nous l'étions nous mêmes. Soraya Haddad entrera en lice lundi (dernière journée pour le judo) chez les -52kg ou elle sera très suivie par les spécialistes du judo. Faute d'un manque de concurrentes (quatre athlètes seulement), l'épreuve dans cette catégorie se contentera de deux demi-finales et la finale. Soraya Haddad aura comme adversaire la Tunisienne Al Ayari, alors que l'autre demi-finale opposera Ferhat de Liban à la Marocaine Kerroum. Donc, c'est une médaille assurée pour l'Algérie. "Je joue pour l'or. Je suis ici pour cet objectif. Il faut prendre les autres concurrentes au sérieux et éviter l'excès de confiance. Ces jeux sont importants au même titre que les autres rendez-vous sportifs. En plus, ils sont inscrits dans mon programme de préparation pour les Jeux Olympiques de Londres-2012, donc, je suis obligée de confirmer ma progression", a conclu Haddad.

ÉQUIPE NATIONALE

## Mohamed Chellali reprend la compétition

Mohamed Chellali, l'attaquant international algérien d'Aberdeen (Div. 1, Ecosse) a repris la compétition samedi soir, en prenant part aux dix dernières minutes de la rencontre opposant son équipe à domicile face à St Mirren (2-2), pour le compte de la 18e journée du championnat local. Chellali était incertain pour cette rencontre, car ne s'étant pas encore rétabli définitivement de sa blessure contractée lors du deuxième match de la sélection algérienne olympique contre le Maroc, comptant pour le 1er championnat d'Afrique des moins de 23 ans. Le capitaine des Verts n'avait pas pris part au troisième match de l'équipe nationale face au Nigeria (défaite 4-1), synonyme d'élimination des Algériens dans cette compétition. Les coéquipiers de Chellali à Aberdeen menaient pourtant au score (2-0), avant que l'adversaire ne parvienne à remettre les pendules à l'heure. Après cette contre-performance, Aberdeen reste dans la zone rouge, occupant la 10e place au classement général (19 points), mais avec un match en retard.

## Jughurta Hamroun en route vers Gaziantepspor

L'attaquant international olympique algérien de Chernomorets Burgas (Div. 1 bulgare), Jughurta Hamroun, est en voie de rejoindre le club turc de Gaziantepspor (Super Ligue) durant la période des transferts d'hiver, rapporte dimanche la presse locale. La direction du club turc a officiellement saisi son homologue bulgare en formulant une offre ferme, précise la même source, ajoutant que Chernomorets Burgas aurait donné son accord final pour le transfert de son joueur. Hamroun, 22 ans, s'est illustré lors de la première manche du championnat bulgare avec son équipe, marquant six buts et délivrant quatre passes décisives. Gaziantepspor s'est incliné samedi à domicile face à Eskişehirspor (1-0), en match comptant pour la 15e journée du championnat bulgare. L'éventuelle future équipe de l'international algérien pointe à la 15e place au classement avec 14 points. Jughurta Hamroun a participé avec la sélection olympique au championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U 23), qui a vu le Gabon remporter le titre après sa victoire samedi soir face au pays hôte (Maroc) sur le score de 2 à 1.

USM ALGER

## Lemmouchia et Khoualed devant le conseil de discipline

Le milieu de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Khaled Lemmouchia, et son coéquipier Nacereddine Khoualed, passeront lundi devant le conseil de discipline du club pour "non maîtrise de soi" entraînant leur expulsion, lors du match face à la JSM Béjaïa (0-2), disputé samedi pour le compte de la 13e journée du championnat professionnel de Ligue 1, a indiqué lundi le directeur général de la SPA/USMA, Mouldi Aissaoui. "Les deux joueurs concernés seront entendus et devront s'expliquer sur leur comportement lors du match face à la JSMB-défaite 2-0. La direction de l'USMA ne peut rester les bras croisés devant ces agissements qui nuisent à l'équipe", a indiqué à l'APS le responsable usmiste, ajoutant que les deux joueurs "seront sanctionnés". L'USMA a dû terminer le match face à la JSMB avec 9 joueurs après l'expulsion, coup sur coup, de Lemmouchia et Khoualed, laissant l'équipe en infériorité numérique, ce dont ont profité les Béjaïois pour inscrire deux buts. "Nous avons donné des instructions aux joueurs à la mi-temps de maîtriser leurs nerfs, d'autant que l'arbitrage était carrément contre nous, mais Lemmouchia et Khoualed ont fini par craquer, ce qui nous a porté préjudice par la suite", a-t-il ajouté. Evoquant l'arbitrage de M. Bouster, Mouldi Aissaoui n'est pas allé avec le dos de la cuillère en accusant le referee d'avoir influencé le cours du match. "L'arbitre de la rencontre est passé à côté de son sujet, il nous a non seulement expulsé deux joueurs à la fois, mais il a influencé la partie par son arbitrage partial". Après cette défaite, la troisième de la saison pour le club algérois, l'USMA a été rejointe à la première place du classement par l'ES Sétif, vainqueur à domicile face au MC Saïda (3-1). Les deux équipes comptabilisent 24 points chacune.



## Carla Bruni Sarkozy réconciliée avec Cécilia Attias

Carla Bruni Sarkozy, l'actuelle première dame, et Cécilia Attias, l'ex femme de Nicolas Sarkozy, ont enterré la hache de guerre. C'était plutôt tendu entre elles. Désormais leur relation au beau fixe nous apprend l'édition en ligne du magazine « Voici », « Voici.fr ».

De retour de New York, où elle est installée depuis des années avec son nouveau mari, Cécilia Attias a rendu une petite visite à Carla Bruni-Sarkozy à Paris, pour la féliciter de la naissance de sa fille, Giulia, premier bébé présidentiel né 19 octobre dernier à la clinique parisienne de « La Muette ».

Si en 2007, les deux femmes n'étaient pas vraiment sur la même longueur d'ondes, bien qu'elles aient fait des efforts pour le bien du petit Louis, le fils Cécilia Attias, de sa relation avec le président de la république, aujourd'hui tout semble aller pour le mieux.

C'est en effet bras chargés de cadeaux que Cécilia Attias a été repérée à l'entrée du domicile parisien de la première dame. Tout va bien donc !



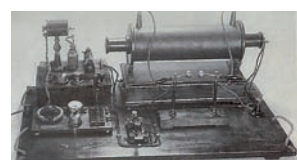
## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1897 Publication de la première BD

Le "New York Journal" publie la première bande de l'Américain d'origine allemande Rudolph Dirks. The Katzenjammers Kids est l'histoire de deux chenapans, Hans et Fritz, et de leur mère, Mama Katzenjammer. Traduite en français sous le nom de Pim, Pam, Poum, The Katzenjammers Kids est considéré comme le plus ancien feuilleton publié sous forme de bandes dessinées. Cette série fêtera ses 110 ans d'existence en 2007, ce qui constitue le record absolu de longévité pour une série de bande dessinée publiée de manière continue.



### 1901 Première liaison radio transatlantique



La première liaison par télégraphe sans fil émise par le physicien Guglielmo Marconi traverse l'Atlantique. Il réussit à envoyer un message en morse depuis Poldhu, en Cornouailles, jusqu'à Terre-Neuve. Le signal "S" reçu par Percy Wright au Canada, traverse une distance de plus de

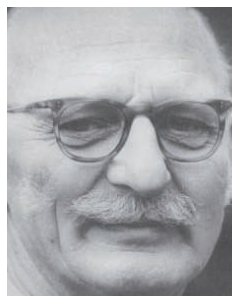
3.000 kilomètres au dessus de l'océan Atlantique. Dès l'âge de 21 ans, Marconi met au point un poste permettant des liaisons sans fil sur quelques centaines de mètres. Il souhaite déposer son brevet mais les autorités italiennes refusent de s'y intéresser. Marconi, dont la mère est d'origine irlandaise, part en Angleterre poursuivre ses travaux. Il y dépose son brevet en 1896. Le 28 mars 1899, il réussit une émission télégraphique entre 2 villes distantes de 50 km. Marconi reçoit le Prix Nobel de physique en 1909.

### 1925 Ouverture du premier motel

L'établissement qui fut le premier à utiliser le mot motel s'appelait "The Milestone Motor Hotel" mais le nom fut raccourci en motel pour entrer

sur l'enseigne. Cet établissement était différent de par sa construction. Il s'agissait d'une rangée de cabines au lieu de chambres d'hôtel. Ce motel comprenait 54 cabines pouvant accueillir au maximum 160 clients.

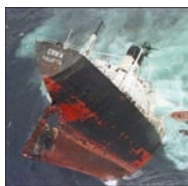
### 1955 Dépôt d'un brevet pour l'Overcraft



Christopher Cockerell testant le principe de l'Overcraft. Christopher Cockerell dépose le premier brevet qui allait donner naissance à l'Overcraft. Un type d'embarcation dont il est presque inutile de dire qu'il bouleversa les pratiques de traversée maritime. Des dizaines de millions de passagers ont emprunté ce moyen rapide et confortable de traverser les mers. Au plan militaire, les armées anglaises, russes et américaines, pour ne citer qu'elles, ont dépensé des fortunes pour s'équiper de ce moyen de transport jugé stratégique. Christopher Cockerell ne prit sa retraite d'innovateur qu'à l'âge honorable de 87 ans. Loin de se considérer comme un inventeur génial, il s'est toujours simplement prétendu ingénieur. «Un ingénieur peut-être un peu original», avait-il précisé un jour.

### 1999 Naufrage de l'Erika

A 6 h du matin, le pétrolier maltais "Erika", affrété pour le compte de la société TotalFina, lance un SOS au sud de Penmarc'h dans le Finistère. A 8h, le bateau se casse en deux et commence à libérer 10.000 tonnes de pétrole. Les nappes de fioul souilleront le littoral français du Sud-Finistère jusqu'à la Charente-Maritime. L'épave de l'"Erika" sombrera complètement par 120 mètres de fond le 13 décembre. Des "galettes" de fioul offriront un joyeux Noël à Belle-île-en-Mer et à la Vendée les 24 et 25 décembre. 12.000 tonnes de fioul se déversent ainsi dans la mer.



## LE CARNET DU MIDI

### 1821 UN GRAND MORALISTE



Gustave Flaubert, né à Rouen ce jour 8 mai 1821, est un écrivain français. Prosateur de premier plan de la seconde moitié du XIXe siècle, Gustave Flaubert a marqué la littérature française par la profondeur de ses analyses psychologiques, son souci de réalisme, son regard lucide sur les comportements des individus et de la société, et par la force de son style dans

de grands romans comme Madame Bovary (1857), Salammbô (1862), L'Éducation sentimentale (1869), ou le recueil de nouvelles Trois contes (1877). Adolescent aux exaltations romantiques, il est déjà attiré par l'écriture au cours d'une scolarité vécue sans enthousiasme au Collège royal, puis au lycée de Rouen, à partir de l'année 1832. Il est renvoyé en décembre 1839 pour indiscipline et passe seul le baccalauréat en 1840. Flaubert entreprend sans conviction, en 1841, des études de Droit à Paris où il mène une vie agitée. Flaubert, poussé par ses amis Louis Bouilhet et Maxime du Camp, commence la rédaction de Madame Bovary, en s'inspirant d'un fait divers normand. Il achèvera son roman réaliste et psychologique en mai 1856 après 56 mois de travail. Six après Flaubert entame la rédaction de Salammbô, roman historique qui évoque Carthage en révolte au troisième siècle avant J.-C., et pour cela, il voyage au cours des mois d'avril et juin 1858 en Tunisie afin de se documenter et de voir Carthage. Deux ans plus tard, le 1er septembre 1864, Flaubert entreprend la version définitive de L'Éducation sentimentale. Il meurt en 1880 foudroyé par une hémorragie cérébrale.

### 1915 UNE RÉPUTATION MONDIALE

Francis Albert Sinatra, dit Frank Sinatra, né ce jour dans le New Jersey est un chanteur et acteur américain, né d'un père d'origine sicilienne et d'une mère originaire de Ligurie.



Crooner à la réputation mondiale, il fut le meneur du fameux Rat Pack du milieu des années 50 au milieu des années 60. Le 8 septembre 1935, à 20 ans à peine, Frank Sinatra débute en amateur au sein du groupe des Hoboken Four. 1939, il est engagé par le trompettiste Harry James avec lequel il enregistrera une dizaine de titres. 1942, il quitte la formation de Tommy Dorsey et entame une carrière en solo. En janvier 1943 il chante pour la première fois au Paramount théâtre à New York et c'est le triomphe. En février 1943, Sinatra fait une première apparition au cinéma. Le 27 mars 1951, il enregistre l'm A Fool To Want You, une chanson co-écrite avec et dédiée à Ava Gardner, avec laquelle il était, à l'époque, marié. Sa carrière de chanteur (et, occasionnellement, de chef d'orchestre) couvre soixante années de l'histoire de la musique populaire américaine. Bien au-delà du registre classique du crooner, Sinatra aborda tous les styles de musique populaire, du jazz (au sein d'un big band à ses débuts ou en formations plus réduites ultérieurement) à la variété, du blues au swing et à la bossa nova, s'autorisant même des incursions anecdotiques dans le rock, le twist, ou le disco.

Grâce à son statut de leader du fameux Rat Pack, Sinatra a noué de nombreuses relations avec de puissantes personnalités américaines de son temps allant des familles Kennedy ou Grimaldi (ami proche de Grace Kelly, il était le parrain de Stéphanie de Monaco), aux boss de la mafia tels Willie Moretti, Lucky Luciano ou Sam Giancana, dont il fut un ami proche.

Des liaisons que Jerry Lewis, ami de longue date, confirme en racontant une anecdote à ce sujet : Frank Sinatra aurait transporté de l'argent mafieux des États-Unis vers La Havane, au moment de la célèbre conférence cubaine de la Cosa Nostra, après avoir évité de justesse la sévérité des douaniers. Toutefois, si les documents rendus publics par le FBI après sa mort accréditent cette thèse, celle-ci n'a encore jamais été prouvée ni condamnée par le département de la Justice des États-Unis pour la simple raison que ses relations avec la pègre étaient purement d'ordre amical. Ce chapitre de la vie privée du chanteur a été transposé au cinéma à travers le personnage de Johnny Fontane dans Le Parrain. Il meurt en 1998 à Los Angeles à l'âge de 83 ans.



MALADIES PARODONTALES

# Nécessité d'une hygiène bucco-dentaire irréprochable

*Une mauvaise hygiène buccodentaire se répercute directement sur nos dents et nos gencives (caries, inflammation, destruction des tissus de soutien...). Mais ce n'est pas tout : les maladies parodontales (parodontite) sont la cause d'accouchement prématuré chez la femme enceinte, de complications du diabète, d'une augmentation du risque cardiovasculaire, etc.*



Les bactéries se plaisent bien dans notre bouche et prolifèrent grâce à tous les résidus et autres débris alimentaires. En s'accumulant entre la dent et la gencive, elles forment la plaque dentaire.

Ce concentré de microbes provoque des inflammations et attaque sans merci les dents, les tissus de soutien puis les os. C'est ce qu'on appelle la maladie parodontale.

Il est donc indispensable de respecter une bonne hygiène buccodentaire, comprenant un brossage régulier des dents après chaque repas, des visites régulières chez le dentiste et des détartrages réguliers.

## Attention aux répercussions à distance

Les bactéries, présentes dans notre bouche, peuvent aussi faire des dégâts à distance. En effet, lorsqu'elles provoquent une inflammation, des substances nocives sont libérées, lesquelles peuvent passer dans la circulation générale et atteindre d'autres organes.

## Santé des dents et risque sur la grossesse

Les femmes enceintes qui présentent une parodontite

courent un risque 2,7 fois supérieur de donner naissance à un enfant prématuré.

Soigner toute affection buccale lors d'une grossesse est donc primordiale. Idéalement, une visite chez le dentiste s'impose dès le début de grossesse, voire dès le projet de grossesse.

## Santé des dents et complications du diabète

Une parodontite déséquilibre le contrôle du diabète. Les personnes diabétiques doivent donc prendre très au sérieux cette maladie et la traiter dès la manifestation des premiers symptômes (gencive rouge, douloureuse, gonflée...).

De plus, le diabète accroît le risque de parodontite sévère et accélère son évolution.

## Santé des dents et maladies cardiovasculaires

Le fait d'être atteint d'une parodontite multiplie par trois le risque d'être victime d'un épisode aigu cardiovasculaire comme par exemple un infarctus ou un accident vasculaire cérébral. En effet, la parodontite tend progres-

sivement à épaissir la paroi de l'artère carotide (dans le cou et qui transporte le sang du cœur vers la tête).

Il est donc primordial de prendre grand soin de nos dents et de nos gencives. Et de nous rendre chez le dentiste au moindre signe d'inflammation buccodentaire.

## Des bains de bouche pour lutter contre les aphtes ?

Les aphtes correspondent à de petites ulcérations buccales, le plus souvent douloureuses. Si elles persistent, un avis médical s'impose. Parmi les traitements disponibles, le médecin ou le dentiste peut recommander un bain de bouche à visée thérapeutique.

L'objectif est de soulager la douleur et l'inflammation. Certains de ces produits renferment des anti-inflammatoires, ou un anesthésique local. Ils ne doivent être utilisés que quelques jours consécutivement et sous contrôle médical. En effet, les substances antiseptiques qu'ils contiennent peuvent déstabiliser la flore buccale.

Quant aux bains de bouche rafraichissants ou ceux utilisés pour lutter contre la plaque dentaire, ils n'ont aucun intérêt dans la prise en charge des aphtes.

ZONA

## Quels en sont les signes ?

Le zona correspond à une réactivation du virus de la varicelle. Ainsi, seules les personnes ayant eu la varicelle, le plus souvent durant l'enfance, peuvent souffrir d'un zona. Les personnes âgées de plus de 50 ans sont plus souvent concernées par le zona, probabilité qui augmente à mesure que l'immunité diminue. Quels sont les signes indiquant qu'il s'agit d'un zona ?

Une maladie fréquente. Au cours de la vie, 20% de la population pourrait souffrir d'un zona à un moment de sa vie.

## Le point sur cette maladie

Le zona est dû à une réactivation du virus de la varicelle. En effet, après avoir contracté la varicelle, le virus herpes zoster reste latent dans l'organisme et peut en cas de baisse des défenses immunitaires se réactiver et infecter les nerfs, donnant le zona.

C'est ainsi que les personnes âgées sont plus particulièrement sujettes à développer un zona, tout comme les personnes immunodéprimées, atteintes du virus du sida ou en raison des traitements du cancer (radiothérapie, chimiothérapie).

Le zona est parfois précédé durant 3 à 4 jours d'une sensation de malaise avec frissons, fièvre, nausées, diarrhées ou difficultés à uriner.



Apparaît ensuite une éruption de pustules en bouquets, entraînant des brûlures et des démangeaisons sur un seul côté du torse ou du dos. Les petites vésicules sont remplies de liquide contenant le virus de la varicelle, qui peut alors être transmis aux personnes non immunisées.

Les pustules sont très douloureuses et durent longtemps, plusieurs semaines, avant de disparaître spontanément.

## Comment se soigne un zona ?

Durant les éruptions cutanées, les pustules sont nettoyées afin de limiter l'infection. En cas de pustule près d'un œil, une consultation urgente en ophtalmologie s'impose.

Sinon, le traitement du zona repose sur des antiviraux. Pris très tôt, ils peuvent réduire la sévérité des symptômes du zona et leur durée.

Mais ce traitement antiviral contre le zona permet également de réduire le risque d'atteinte des nerfs sous-jacents aux pustules, entraînant les redoutables complications névralgiques dites douleurs post-zostériennes, qui pourraient alors nécessiter des antidépresseurs.

En effet, ces douleurs cutanées chroniques du territoire de distribution d'un nerf infecté par le virus du zona peuvent persister 1 à 3 mois, voire plus d'un an après l'épisode de zona avec pustules. Attention toutefois, seuls 10% des malades du zona développent une névralgie post-zostérienne.

Sinon, des anti-inflammatoires, des anesthésiques et des antihistaminiques permettent d'apaiser les douleurs et les démangeaisons.

Santé de A à Z



## Cuisine

### Lentilles épicées



#### Ingrédients :

300 g de lentilles  
1 carotte  
300 g de chair de potiron  
1 gousse d'ail  
1 bouquet garni  
2 oignons  
10 cl de bouillon de volaille  
4 brins de coriandre.

#### Préparation :

Eplucher et découper la carotte en petits morceaux et le potiron en cubes. Laver et ciseler la coriandre. La réserver. Déposer dans une grande casserole les morceaux de carotte avec les lentilles, la gousse d'ail écrasée et le bouquet garni. Recouvrir largement d'eau, porter à ébullition, puis couvrir et laisser cuire à petit feu pendant 5 mn. Ajouter les cubes de potiron et poursuivre la cuisson pendant 15 mn à feu doux. Faire revenir dans une grande sauteuse avec les oignons épluchés et coupés en petits quartiers, laisser dorer pendant 5 mn en remuant souvent. Dès que les lentilles sont cuites, les égoutter, ôter le bouquet garni et verser les lentilles dans la sauteuse avec les oignons. Arroser avec le bouillon de volaille chaud, saupoudrer de coriandre (Feuilles et tiges). Donner quelques tours de moulin à poivre et laisser cuire à feu doux en remuant de temps en temps pendant 5 à 10 mn.

### Biscuit roulé



#### Ingrédients :

100 g de sucre  
50 g de farine  
50 g de fécule  
20 g de beurre pour le moule  
1 pot de confiture (fruits rouges, abricots...)  
1 pincée de sel  
Sucre glace

#### Préparation :

Préchauffer le four à 220°. Séparer les blancs des jaunes d'œufs, réserver les blancs. Fouetter les jaunes et le sucre pour obtenir un mélange mousseux et blanchâtre. Y incorporer la farine tamisée et la fécule. Monter les blancs d'œufs en neige ferme avec un peu de sel, les ajouter délicatement à la pâte en soulevant pour éviter de casser les blancs. Verser la pâte sur une plaque à pâtisserie généreusement beurrée. Étaler régulièrement la pâte avec une spatule. A la sortie du four démouler le gâteau sur un linge humide, étaler la confiture et rouler le gâteau immédiatement.

*L'allaitement maternel est la manière idéale de nourrir son bébé.*

*En effet, le lait maternel est spécifiquement adapté aux besoins nutritifs du nouveau-né. C'est également un moment d'intimité, de rapprochement unique et privilégié entre la maman et son bébé, cela en plus de multiples autres avantages autant pour bébé que pour la maman.*

#### Bon pour le développement

La composition du lait maternel s'ajuste parfaitement aux besoins nutritionnels du nourrisson au fur et à mesure de sa croissance. Il contient déjà des éléments nutritifs utiles au développement de bébé : vitamines, protéines, glucides, sels minéraux, lipides et acides gras essentiels ou encore le fer. Avant de pouvoir produire ses propres anticorps, ceux qui se trouvent déjà dans le lait protègent bébé des infections ORL

comme les otites, les rhinopharyngites ou les infections intestinales.

#### Protège des allergènes

Les éléments constitutifs du lait maternel rendent bébé plus résistant aux allergènes de son environnement. L'allaitement permet de réduire les risques d'apparition des allergies chez le bébé surtout si le milieu familial présente un haut risque allergique. Le lait maternel a également le même effet sur l'apparition d'eczéma. D'après une étude publiée en janvier 2008, l'allaitement protège l'enfant des risques d'apparition de l'asthme.

#### Contre d'autres maladies :

L'allaitement au sein éviterait le nombre d'épisodes de diarrhée. Effectivement, bébé digère facilement le lait maternel qui normalement ne présente aucune menace nutritive pour lui. Le lait maternel s'avère être aussi pour bébé un élément préventif contre l'obésité. Allaiter bébé fait régresser en même temps la menace de mort subite de nourrissons.

#### Economique :

L'allaitement au sein permet d'économiser, puisque il ne sera pas nécessaire d'acheter des laits de substitution. Bébé aura toujours du lait à sa disposition n'importe où, n'importe



te quand, immédiatement en qualité suffisante et à température idéale.

## NUTRITION

### Comment aider bébé à bien digérer après l'allaitement ?

Aider un bébé à faire son rot permet de réduire les régurgitations et soulage les ballonnements dus à l'air absorbé.

#### Première méthode :

Posez la tête du bébé sur une serviette, un linge ou une couverture : Tentez de positionner le bébé de manière à ce que sa tête repose au-dessus d'une de vos épaules, son estomac touchant votre poitrine. Tapotez doucement sur son dos tout en le massant de manière circulaire jusqu'à ce qu'il effectue son rot. Ne faites pas trop de mouvements, cela risquerait de le faire vomir.

#### Autre méthode :

Une autre méthode consiste à placer une main sur la poitrine du bébé, tout en tenant sa mâchoire avec votre pouce et votre index. Laissez-le reposer sur ce support, et tapotez doucement sur son dos avec votre main libre. Vous pouvez aussi essayer de



poser le bébé sur vos jambes : placez sa tête sur une cuisse, et son estomac sur l'autre. En utilisant un mouvement vers le haut et circulaire, tapotez doucement sur son dos afin qu'il fasse son rot.

#### Remarque :

Les bébés nourris au sein tendent à absorber moins d'air que ceux nourris au biberon. Tentez de provoquer un rot à chaque fois que le bébé semble gêné lorsqu'il vient

## Trucs et astuces

#### Raviver un feu de cheminée



Prenez du gros sel et en jeter deux ou trois poignées dans l'âtre et le feu reprendra de plus belle. Sinon, mettez quelques bouchons en liège, ça marche très bien.

#### Savoir si l'huile de friture est bonne



Pour cela, observez son comportement lors d'une dernière friture : elle ne doit pas fumer en chauffant et ne doit pas mousser lorsqu'on met les frites, sinon changez-la immédiatement.

#### Nettoyer des objets en paille



Décrassez-les avec de l'eau salée puis lavez-les à l'eau savonneuse. Lorsqu'ils sont secs, passez dessus du lait cru pour leur redonner leur éclat.

#### Retrouver la taille d'un pull rétréci au lavage



Versez une bouteille d'adoucissant pour laine dans un récipient, puis complétez avec de l'eau plongez-y ensuite votre pull et laissez tremper toute la journée. Rincez, puis étendez sans essorer.



VIRUS MUTANT DE LA GRIPPE :

# La science a-t-elle fabriqué un monstre

La création dans un laboratoire néerlandais d'un virus mutant de la grippe aviaire potentiellement ravageur, a provoqué l'émoi de gouvernements occidentaux et réalimenté, par médias interposés, le fantasme d'une pandémie incontrôlable comme celle décrite dans le film Contagion.

Un laboratoire néerlandais dirigé par le Pr Ron Fouchier, au centre médical Erasmus de Rotterdam, a annoncé en septembre avoir créé un virus mutant de la grippe aviaire H5N1 potentiellement capable, pour la première fois, de se transmettre facilement entre humains.

## Vivace et facile à transmettre

Le H5N1 est redoutable chez l'homme car mortel à 60% mais ne s'est jamais transmis entre hommes par voie aérienne, ce qui explique qu'il n'a fait jusqu'à présent qu'un peu moins de 350 morts.

Il est en revanche très vivace chez les palmipèdes comme les cygnes et les canards et se transmet facilement à la volaille d'élevage qui à son tour peut infecter des personnes vivant à son contact. "Nous avons découvert que la transmission du virus entre les hommes est effectivement possible et peut se faire plus facilement que ce que nous pensions", a annoncé le Pr Fouchier.

"En laboratoire, il a été possible de changer le H5N1 en virus (...) qui peut facilement se répandre dans l'air," a expliqué le chercheur néerlandais dans un communiqué. Cette annonce faite en septembre lors d'un rendez-vous de spécialistes à Malte serait passée inaperçue sans les doutes émis aux États-Unis sur l'opportunité de publier de tels résultats dans la grande revue de référence du pays Science.

## Communication bloquée

Un comité consultatif américain a gelé la parution de l'ar-



ticle, le temps d'évaluer s'il pourrait "être utilisé de façon malveillante pour créer une menace biologique". "A côté, l'antrax ne fait pas peur du tout", s'inquiétait en novembre le journal populaire britannique Daily Mail.

En attendant, le centre Erasmus a lui aussi bloqué toute communication : "Nous attendons la décision américaine (...) pour le moment il est impossible de parler à nos chercheurs", explique-t-on. Vendredi à Paris, la question du "supervirus H5N1" a été l'objet d'intenses discussions lors d'une réunion de ministres de la Santé des pays occidentaux, après une série d'articles alarmistes sur le sujet depuis fin novembre. "C'est une question dont nous avons beaucoup parlé", a indiqué le ministre français de la Santé, Xavier Bertrand, à l'issue d'une rencontre de l'Initiative mondiale sur la sécurité sanitaire (GHSI), groupe d'échanges d'informa-

tions sur les menaces sanitaires qui réunit pays du G7, Mexique, Commission européenne et Organisation mondiale de la Santé (OMS).

## Détruire le virus

Les ministres se sont interrogés avec la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, sur le bien-fondé de ce type de recherche et la manière d'en communiquer les résultats. "Cette recherche est tout à fait légitime, c'est important de savoir si ce virus a la capacité de devenir contagieux chez le mammifère ou pas, c'est même fondamental", tranche Jean-Claude Manuguerra de l'Institut Pasteur.

Le hic est que pour répondre à cette question "il a fallu générer un virus potentiellement plus dangereux que ce qui existait avant", explique-t-il à l'AFP. Une façon de clore le débat serait de passer le virus à l'autoclave pour le détruire.

Quant à la possibilité pour des bioterroristes de reproduire en laboratoire le virus tueur en se basant sur la communication du Pr Fouchier : "Ce sont des technologies extrêmement compliquées. Les laboratoires qui sont capables de le faire se comptent sur les doigts de deux voire quatre mains dans le monde". De plus, une fois lâché dans la nature, il est loin d'être certain que ce virus garderait son caractère dangereux car "passant à l'homme il muterait à toute vitesse", selon M. Manuguerra.

# La sexualité modifie le cerveau des rats différemment chez le mâle et la femelle

Selon une récente étude japonaise, la sexualité entraînerait des modifications dans le cerveau des rats mâles, en augmentant le nombre d'épines au niveau des neurones d'une certaine aire cérébrale. Chez la femelle, en revanche, ce nombre serait boosté par les hormones, d'après d'autres travaux.

Si de nombreuses rumeurs circulent sur les effets et autres bienfaits de la sexualité, il en est une qui vient tout juste d'être confirmée : oui, le sexe a bien un impact sur la structure même du cerveau mais celui-ci est différent chez le mâle et la femelle... du moins chez le rat. C'est ce que sont parvenus à démontrer des chercheurs de l'université de Saitama au Japon qui viennent tout juste de présenter leurs travaux à un meeting de la Society for Neuroscience. Plus précisément, ceux-ci ont expliqué que certaines structures du cerveau des rongeurs expérimentés sexuellement étaient différentes de celles de l'organe des rats vierges.

Des recherches ont déjà démontré que certaines aires cérébrales associées au comportement sexuel présentaient des tailles différentes d'un sexe à l'autre chez l'animal comme chez l'homme. Pour savoir si l'une de ces fameuses aires situées dans l'hypothalamus était affectée par la pratique sexuelle, les scientifiques japonais ont donc comparé les

cerveaux de rats mâles qui étaient vierges à ceux de rongeurs déjà expérimentés sexuellement. Ils ont alors découvert que le nombre d'"épines" présentes sur les neurones (neurites) au niveau des synapses était nettement inférieur chez les rats qui n'étaient pas vierges.

D'après Shinji Tsukahara qui a dirigé l'étude, il se pourrait que cette baisse provienne de plusieurs facteurs, dont des changements hormonaux déclenchés par la présence d'une femelle. Le chercheur explique ainsi que ces neurites serviraient à inciter les mâles à copuler. Une fois leur mission accomplie, celles-ci ne seraient alors plus nécessaires et une grande partie d'entre elles disparaîtraient progressivement ou se ratatindraient. Un impact qui serait en revanche totalement inverse chez la femelle.

## Une augmentation du nombre de neurites chez la femelle

En effet, des chercheurs de l'université de Californie ont pour leur part étudié l'effet de la sexualité dans le cerveau de rats femelles et ont ainsi abouti à une conclusion contraire. Pour cela, ils ont administré de fortes doses d'hormones sexuelles aux rongeurs et ont alors observé que ceci augmentait grandement le nombre de neurites dans la



même aire cérébrale. Plus parlant encore : les femelles étaient bien plus sensibles aux avances sexuelles de leur partenaire. A l'inverse, quand les scientifiques leur ont injectées une drogue pour bloquer la formation des neurites, celles-ci étaient bien moins actives sexuellement que la normale.

Ces études fournissent un aperçu de comment les changements dans la structure des épines interviennent dans la capacité à afficher des comportements sexuels chez les rats, et peut-être par extrapolation chez les autres mammifères, y compris l'humain", commente Stuart Tober, neuroscientifique américain cité par le Daily Mail. Au vu de ces nouvelles connaissances, les scientifiques évoquent également l'hypothèse de créer un jour pour l'homme une pilule capable d'augmenter le nombre de neurites afin de booster la libido et ce, sans altérer le niveau d'hormones, rapporte le New Scientist.

## La danse des abeilles ressemble aux mouvements des neurones



Pour communiquer entre elles, les abeilles exécutent une danse qui ressemble fortement aux signaux qui traversent le cerveau, notamment des primates, lors de la prise de décision, selon une étude publiée jeudi aux États-Unis. "Les mécanismes de prise de décisions dans les systèmes nerveux et celui qui prévaut chez les insectes partagent de nombreuses similarités", soulignent les auteurs de cette étude parue dans l'édition du 8 décembre de Science Express. A travers des études réalisées par le passé sur des singes, il a été établi que de très nombreux neurones doivent être activés lors de la prise de décision. Mais certains neurones ont la tâche "d'arrêter" les autres. Au final, la solution qui récolte le moins de signaux négatifs est choisie. Partant de ce constat, une équipe de chercheurs de l'université de Cornell (Etat de New York, nord-est) a démontré que les abeilles, lorsqu'elles dansent, "imitent" ces mouvements de neurones pour communiquer entre elles afin de déterminer l'endroit où elles vont installer leur ruche. Les chercheurs ont lâché un essaim d'abeilles sur une île du Nord-Est des États-Unis, choisie parce qu'elle n'offrait aucun site naturel où les abeilles pouvaient construire une ruche. Les scientifiques ont installé deux boîtes identiques où les abeilles pouvaient s'installer. Ils ont alors observé la façon dont les éclaireuses partaient à la découverte des deux boîtes. L'enregistrement vidéo de ce processus a permis d'analyser la danse des éclaireuses, qui sert aux abeilles à se décrire entre elles le fruit de leurs recherches. En y ajoutant l'enregistrement sonore de cette danse, ils se sont rendu compte que le signal "d'arrêt" était composé d'un entrechoquement de têtes accompagné d'un léger bourdonnement. Les chercheurs ont pu déterminer quelle abeille s'était rendue dans quelle boîte en les marquant en rose ou en jaune. De cette façon, ils ont établi que les signaux "d'arrêt" étaient émis par les éclaireuses qui avaient visité une boîte et indiquaient à la "danseuse" que cette dernière devrait ne pas se montrer trop enthousiaste et qu'un autre site est tout autant digne d'intérêt", souligne le professeur Kirk Visscher, l'un des auteurs de l'étude.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

## CARTE POSTALE

Inventeur : Ludovic Zrenner  
Date : 1869 Lieu : Autriche

Dès le Xe siècle, les Chinois s'envoyaient des cartes de vœux illustrées. Neuf siècles plus tard, en 1862, l'administration postale française autorisa l'envoi de cartons privés à découvert. Mais la première carte postale officielle fut celle de Ludovic Zrenner, émise à Vienne en 1869.





### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h17
Dohr	12h40
Asr	15h13
Maghreb	17h31
Icha	18h59

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1442 | Lundi 12 décembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

MONOXYDE DE CARBONE

## 2 nouvelles victimes à Tébessa



Les corps d'un jeune homme de 21 ans et son frère de 15 ans ont été découverts, vendredi, en leur domicile à Tébessa, victimes des émanations de monoxyde de carbone. Quatre autres personnes de cette famille, le père et trois autres frères âgés de 10 à 20 ans, ont été évacués vers l'hôpital Alia-Salah de Tébessa par les éléments de la Protection civile. Selon la même source, un appareil de chauffage défaillant serait à l'origine de ce drame. La mère était absente du domicile familial. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les causes exactes de ce nouveau drame.

A. B.

FALSIFICATION DE TIMBRES FISCAUX

## 2.420 unités récupérées à Rouiba

Les gendarmes de la brigade de recherches de Rouiba, à Alger, ont récemment présenté devant la justice quatre personnes pour les chefs d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs et faux et usage de faux. Cette opération a également permis la récupération d'une quantité de 2.420 timbres fiscaux de 400, 500, 1.000 et 2.000DA, falsifiés. Deux des mis en causes ont été placés sous mandat de dépôt, un sous contrôle judiciaire tandis que le troisième a été remis en liberté provisoire. Notons enfin qu'un acolyte fait actuellement l'objet de recherches des services de sécurité.

A. B.

FAUX ET USAGE DE FAUX

## 2 faux-monnayeurs africains arrêtés

Les éléments de la Sûreté de wilaya d'Oran ont récemment mis un terme aux agissements d'une bande de faux-monnayeurs. Ce groupe, constitué de 2 ressortissants africains, s'est investi dans la falsification de la monnaie étrangère, notamment l'euro, ainsi que celle locale, le dinar. Agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition délivré par la Justice, les forces de police d'Oran ont procédé à la perquisition du domicile abritant les mis en cause où il a été découvert une quantité de faux billets en euros. Au cours de cette opération, sept téléphones portables, du matériel et autres produits utilisés dans le trafic de monnaie ont été récupérés. Notons, enfin, que les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

A. B.

CONTREBANDE

## Saisie de 329 sacs, 86 pulls et 66 paires de chaussures

Au total, 329 sacs à main pour femmes, 86 pulls pour hommes ainsi que 66 paires de chaussures ont été saisis par les gendarmes de la brigade territoriale de Guerarem Goga, dans la wilaya de Mila, pour défaut de facturation. Cette marchandise a été transportée par un jeune de 20 ans. Le dénommé R. S. avait lors de son interpellation présenté une facture délivrée par un grossiste de Hussein Dey, à Alger. La vérification des pièces fournies et le contrôle de la marchandise ont conduit à la découverte d'un surplus dans la marchandise. Notons, enfin, que ce lot a été saisi sur instruction du Procureur de la République de la localité compétente.

A. B.

BANDITISME

## Un ancien chef de sûreté agressé à Tizi-Ouzou

Un ex-cadre de la police à la retraite a été agressé, samedi, à l'intérieur de son domicile situé au village Tala Allam, à un kilomètre à l'ouest de Tizi-Ouzou. Selon des sources concordantes, la victime, un ex-divisionnaire de la Sûreté nationale, a été ligoté et agressé à l'arme blanche. Ses agresseurs ont subtilisé son pistolet automatique mais aussi une grosse somme d'argent et des bijoux. La victime s'en est sortie, heureusement, avec des blessures et sa vie n'est pas en danger. Les services de sécurité de la wilaya de Tizi-Ouzou ont ouvert une enquête pour tenter d'élucider cette affaire. La victime a été chef de la Sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou durant les années 90.

L. B.

MASCARA

## 22 tonnes de déchets de cuivre saisis

22 tonnes de déchets de cuivre, destinées à la contrebande, ont été dernièrement saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale de Mascara. C'est suite à une patrouille effectuée sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest que cette quantité de cuivre, transportée par un jeune à bord d'un camion de marque Shakman, a été découverte par les gendarmes de la brigade territoriale d'Oggaz, à hauteur de l'échangeur menant à la wilaya de Tlemcen. A ce titre, une enquête a été ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale d'Oggaz.

A. B.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

TRAFICS ET CONTREBANDE

## 4.574 comprimés hallucinogènes retrouvés à Constantine...

Pas moins de 4.574 comprimés hallucinogènes de psychotropes ont été récemment récupérés par les éléments de la Gendarmerie nationale de Constantine. C'est suite à des informations et en vertu d'un mandat de perquisition que les gendarmes de la section de recherches de la wilaya ont inter-



pellé deux personnes et saisi dans leurs domiciles, situés dans la commune de Constantine, cette importante quantité de psychotropes. Outre cela, cette opération a également permis la saisie d'une quantité de près d'un kilogramme de kif traité. Notons, enfin, qu'une enquête a été diligentée à cet effet.

A. B.

## ...18.000 bouteilles de boissons alcoolisées à El-Oued



Pas moins de 18.000 bouteilles de boissons alcoolisées, faisant l'objet de contrebande, ont été récemment saisies par les services de la Sûreté de

wilaya d'El-Oued. C'est suite à des informations parvenues aux policiers de la Sûreté de daïra d'El-Mghir que cette quantité de vins et liqueurs, transportée à bord de 3 camions, a été saisie. Outre les boissons alcoolisées saisies, cette opération a également permis l'arrestation de plusieurs contrebandiers.

Ces derniers ont, après leur présentation devant la Justice, été placés en détention provisoire tandis que la marchandise saisie a été remise aux services administratifs compétents.

A. B.

FONDATION CASBAH

## Vibrant hommage à Chaâbane Aït Abderrahim

La fondation Casbah a rendu hommage, samedi après-midi, à l'ancien wali d'Alger, Chaâbane Aït Abderrahim, en organisant une conférence au siège de la fondation.

La conférence a été animée par le président de la fondation, Belkacem Babaci en présence de la famille du disparu. Outre les interventions de quelques notables ayant côtoyé le défunt, Belkacem Babaci a retracé le « remarquable » parcours de Chaâbane Aït Abderrahim.

L'auteur, Kamel Bouchama, est interve-

nu, à plusieurs reprises, sur la bonté et le nationalisme de son ami défunt. « Chaâbane croyait aux hommes et à l'amitié » a-t-il révélé. Et d'ajouter : « Sa bonne vision de la capitale faisait de lui un homme d'exception ». À noter que l'ancien wali d'Alger est parmi ceux ayant travaillé au projet de la généralisation de la langue nationale. Kamel Bouchama a conclu cette commémoration par des vers que Chaâbane Abderrahim appréciait particulièrement.

L. S.